



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RAPPORT ANNUEL 2020

52
histoires
pour s'inspirer

Bienvenue dans un monde en transition



INTRODUCTION

P. 4



ÉCO-CITOYENS

P. 12



TERRITOIRES

P. 24



ENTREPRISES

P. 36



L'ADEME

P. 48

Face aux menaces du réchauffement climatique, face à l'extinction de masse de la biodiversité, il n'existe qu'une seule alternative: accélérer la transition écologique, à toutes les échelles, individuelle comme collective.

Cette transition ne peut se contenter d'une adaptation à la marge des manières de faire. La pandémie de Covid-19 qui nous frappe durement montre également que les certitudes, les dogmes et les idées reçues peuvent vaciller en l'espace d'un instant. Ainsi, nous avons une responsabilité et une fenêtre de tir historiques pour relever le plus grand défi de l'histoire humaine, pour transformer, en profondeur, nos manières de produire, de travailler, de se déplacer et de vivre.

Depuis près de trente ans, l'Agence de la transition écologique, l'ADEME joue un rôle absolument essentiel de promotion de l'innovation, de mobilisation des acteurs, de financement des projets.



Barbara Pompili,
Ministre de la Transition
écologique

« Accélérer la transition écologique, à toutes les échelles, individuelle comme collective. »

Depuis près de trente ans, l'ADEME, est la référence scientifique et technique des pouvoirs publics comme de nos concitoyens en matière de politiques publiques écologiques. Depuis près de trente ans, l'agence n'a cessé d'élargir son champ de compétences.

Elle prend aujourd'hui, avec le plan de relance une nouvelle dimension. Pas moins de deux milliards d'euros lui ont été confiés pour accélérer la décarbonation de l'industrie, développer l'économie circulaire, faire émerger des écosystèmes autour de l'hydrogène vert, initier de nouveaux modèles pour la réhabilitation des friches industrielles.

Le cap est clair. Il implique un changement de civilisation qui touche au cœur de notre économie, de notre société, mais aussi de nos

modes de vies. Il s'agit de construire une France du mieux-produire, une France du mieux-construire, une France de l'emploi durable, dans les territoires.

Il n'existe pas de mode d'emploi pour une telle transformation. Mais au quotidien, l'ADEME et ses 900 agents la portent sur le terrain, avec constance et détermination aux côtés des élus, des chefs d'entreprises, des citoyens.

Le résultat c'est une belle collection de réalisations concrètes, au bénéfice de la transition écologique de notre pays. Cinquante-deux de ces belles histoires sont présentées dans ce rapport, preuve qu'il n'y a pas de fatalité et que le chemin tracé par l'ADEME depuis trente ans continue de s'élargir.



2020

Janvier

- MaPrimeRénov: une nouvelle aide financière à la transition énergétique

- Adoption par le Parlement européen du Pacte vert pour l'Europe

Février

- 5^e session de travail de la Convention Citoyenne pour le Climat

- Promulgation de la loi **AGEC** (Anti-gaspillage pour une économie circulaire)

Mars

- Valorisation du guide «**Demain mon territoire**» à l'occasion des élections municipales

Avril

- Adoption de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et de la PPE

Mai

- Lancement du «**Coup de pouce Vélo**»

Juin

- Lancement de la plateforme de services: agirpourlatransition.ademe.fr

- Plan d'accélération de la transition écologique des TPE et PME par le Ministère de la Transition écologique, l'ADEME et Bpifrance

Septembre

- Présentation du plan **France Relance**

- 1^{ers} Appel à projets (AAP) de l'ADEME sur la décarbonation de l'industrie et l'économie circulaire

- 3^e édition des Assises de l'économie circulaire de l'ADEME, en format phygital et annonce des premiers **Labels « Economie circulaire »**

- Pour la rentrée, publication d'études sur le **télétravail**

Octobre

- Signature du **COP État-ADEME 2020-2023**

- Signature de la nouvelle convention de travail ADEME

Décembre

- 5^e anniversaire de l'Accord de Paris sur le climat



« *Le Plan de relance confirme l'importance de la transition écologique en France et le rôle de l'ADEME* »

Interview avec Arnaud Leroy, Président-directeur général de l'ADEME

Du vote de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite AGECE) au déploiement du Plan de relance, l'année 2020 a été intense sur le front de la transition écologique. Comment la résumer ?

Arnaud Leroy : Je souhaite d'abord rappeler et saluer l'intense mobilisation des Adémiennes et des Adémiens tout au long de cette année exceptionnelle. D'abord confinées, puis à distance, les équipes ont répondu présentes pour faire face aux responsabilités qui étaient les nôtres : en maintenant actifs tous nos dispositifs d'accompagnement et de soutien budgétaire auprès des collectivités et des entreprises ; en activant des aides exceptionnelles à destination des associations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire touchées par cette crise ; en jouant le rôle de boîte à idées auprès des ministères de tutelle pour contribuer à la relance économique du pays.

La digitalisation était déjà inscrite au cœur des chantiers stratégiques de transformation de l'Agence. 2020 a-t-elle représenté une année charnière ?

A.L. : Du fait du recours généralisé au télétravail, ce sont bien sûr tous nos modes de travail qui ont été transformés et digitalisés. Mais la digitalisation concerne aussi et surtout les relations que nous entretenons avec nos partenaires : collectivités, entreprises, organismes de recherche, grand public... C'est la raison pour laquelle la sortie, en pleine crise sanitaire, de notre plateforme numérique de services « Agir pour la transition écologique » a constitué une étape si capitale de notre digitalisation. AGIR est désormais le point d'entrée, l'interface et l'outil de communication central dans nos relations avec nos parties prenantes. Et cette plateforme permettra d'engager plus largement et plus fortement notre écosystème.

La question de la transition écologique est centrale dans le Plan de relance. Quel sera le rôle de l'ADEME ?

A.L. : Le Plan de relance est un véritable moment de basculement pour l'ADEME, car les volumes financiers en jeu sont colossaux. Dans le cadre de son déploiement, l'Agence supervisera l'activation de 2 milliards d'euros : 1,4 milliard en gestion directe pour financer et impulser la transition écologique auprès de tous ; et 600 millions pour lesquels notre expertise technique sera sollicitée. C'est l'opportunité d'engager de nouveaux acteurs, de nouveaux secteurs dans la transition ; et de continuer à installer ce discours qui fait rimer transition avec compétitivité. À l'échelle des entreprises, il nous permet d'accompagner de grandes unités industrielles dans leur transformation, à travers le Fonds Décarbonation de l'industrie ; mais il nous confère également des moyens

inédits pour accompagner les TPE et les PME. Le Plan de relance ne vient toutefois pas remplacer le quotidien de l'ADEME. C'est une mission forte qui nous est confiée sur les 2 ans de sa durée de vie, mais le budget «classique» de l'ADEME est lui aussi en augmentation. La loi AGEC nous a confié de nouvelles responsabilités, notamment dans la supervision des filières Responsabilité élargie des producteurs (REP). Au global, ce sont environ 120 collaborateurs qui nous rejoignent pour mener à bien ces différentes missions.

L'année 2020 a également été marquée par la tenue des élections municipales. La transition a été un élément-clé du programme de nombreux candidats. Comment les voyez-vous évoluer ?

A.L. : Le sujet collectivités est de plus en plus prégnant à l'ADEME. Les collectivités veulent aller de plus en plus vite, et de plus en plus loin, dans la transition écologique. Il faut aller chercher et mettre en place des financements à la hauteur de leurs attentes. En 2020, nous avons mis au point un nouvel outil pour accompagner les démarches intégrées de transition des collectivités : le Contrat d'Objectifs Territorial, que nous avons testé auprès d'une dizaine de territoires et qui sera déployé en 2021. Nous avons également conçu un « parcours élu » sur notre plateforme Agir, qui donne des repères, des chiffres, des conseils, et raconte des histoires de transition. Enfin, nous disposons désormais d'un partenaire privilégié avec l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), qui va nous permettre d'identifier les territoires où l'on est peu ou pas présent et d'en mobiliser les élus pour une « destination transition ».

Dans un contexte où la situation sociale se dégrade pour nombre de Français, comment réconcilier transition écologique et impact social ?



« La crise de la Covid-19 n'a pas eu raison de la transition écologique, en France comme ailleurs. Bien au contraire ! L'Accord de Paris est passé par là et on sait désormais qu'on ne peut plus retarder les choses. »

A.L. : Dans le Contrat d'objectifs et de performance que nous avons signé avec l'État en 2020, nous avons pris comme fil rouge les Objectifs de Développement Durable (ODD). Cela nous challenge pour mieux prendre en compte et mesurer l'impact social de nos actions et de la transition que nous « produisons ». Depuis le premier jour de ma prise de fonction, j'ai toujours le même leitmotiv : « pas de zone blanche pour la transition ». L'action de l'ADEME doit être une action sur l'ensemble des territoires : des plus isolés aux plus densément peuplés ; et elle doit proposer des solutions pour chaque entreprise et pour chaque citoyen, quel que soit son âge, sa situation, sa catégorie socio-professionnelle. C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que la transition écologique réussira car elle requiert l'engagement de tous.



Incroyable mais vert !



L'ADEME, pleinement mobilisée dans le plan « France Relance »

Dans le cadre du Plan de relance, l'État a confié environ deux milliards d'euros à l'ADEME sur la période de 2020 à 2022. Le défi pour l'Agence est de déployer rapidement ces fonds en soutenant économiquement les initiatives environnementales.

Forte de son expertise scientifique et technique, de ses dispositifs d'aides éprouvés et de son maillage territorial, l'ADEME accompagne depuis près de 30 ans les acteurs économiques qui s'engagent dans la transition écologique. Avec « France Relance », les montants des fonds

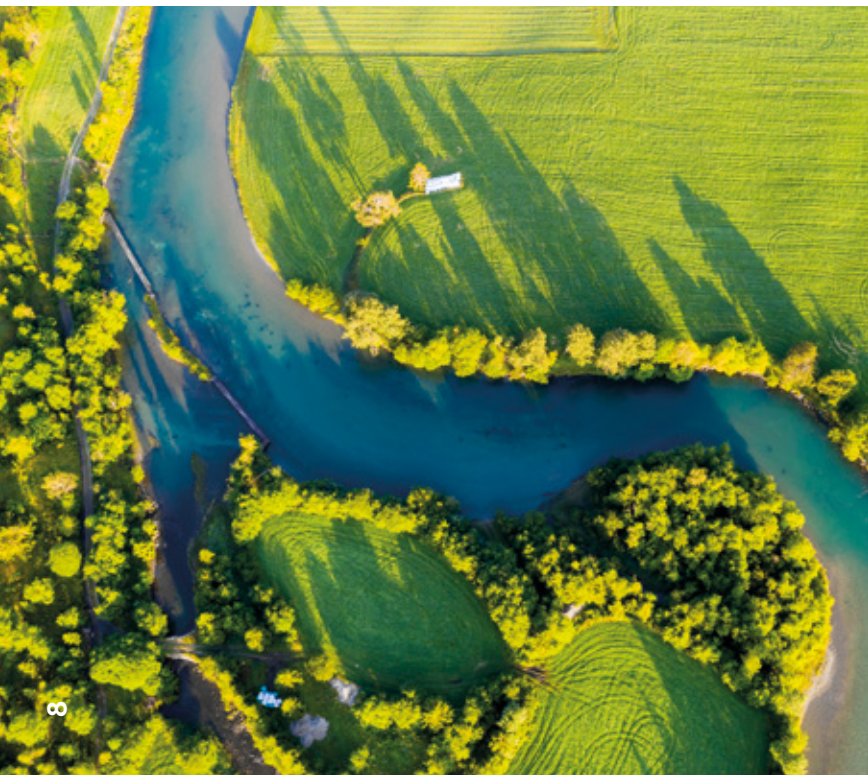
alloués à l'Agence ont été amplifiés au point de doubler son budget ! Les équipes sont mobilisées autour de deux objectifs :

- mettre rapidement en place les mesures
- contribuer à leur ancrage territorial



2 Mds€

alloués à l'ADEME
pour 2020-2022

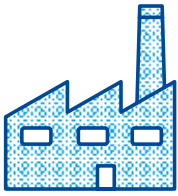


« Les moyens massifs confiés à l'Agence sont à la hauteur des enjeux. Les prochaines années seront déterminantes pour atteindre notre objectif climatique »

Arnaud Leroy
Président-directeur général de l'ADEME

6 THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Le Plan de relance opéré par l'ADEME porte principalement sur les thématiques suivantes

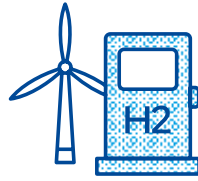


La Décarbonation de l'industrie

Les aides portent sur les investissements industriels dans les domaines de l'efficacité énergétique, l'électrification et l'adaptation des procédés et qui permettent de réduire les émissions de CO₂. De manière complémentaire, afin d'accompagner les entreprises industrielles dans l'utilisation de sources de chaleur moins émettrices de CO₂, comme la biomasse, un nouveau mécanisme d'aides au fonctionnement complémentaire du Fonds Chaleur a été mis en place dans le cadre de France Relance.

1,2 Mds€

alloués à l'ADEME



Le Développement de l'hydrogène renouvelable bas-carbone

Les aides portent sur les investissements et les équipements permettant le déploiement, dans les territoires, de l'usage de l'hydrogène décarboné pour l'industrie et la mobilité, d'une part, et sur les projets d'innovation d'autre part.

425 M€

alloués à l'ADEME



L'économie circulaire et les déchets

Les aides ont pour but de soutenir l'aide à la décision ou à l'investissement dans la réparation, le réemploi, la modernisation des centres de tri et de recyclage, l'incorporation de matières recyclées.

500 M€

alloués à l'ADEME

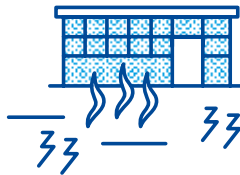


Les PME engagées dans la transition écologique

Plusieurs aides sont prévues sous forme de subvention à montant forfaitaire pour les PME engagées dans la transition écologique.

45 M€

alloués à l'ADEME

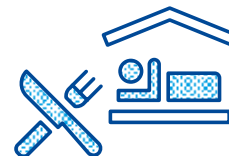


Travaux de dépollution pour la reconversion de friches

Les aides soutiennent la reconversion de friches pour réhabiliter du foncier existant et éviter l'artificialisation des sols.

40 M€

alloués à l'ADEME



Le tourisme durable

Le fonds Tourisme durable s'articule autour de trois volets : soutien à la transition durable de la restauration via l'opération «1000 restaurants» et des hébergements touristiques, et soutien au développement d'offres de *slow* tourisme.

50 M€

alloués à l'ADEME

Déjà 16 projets ont été sélectionnés suite aux appels à projets parus fin 2020. Ils représentent :



291 M€

d'investissements industriels

10%

de réduction de CO₂ en moyenne pour les sites concernés

61 M€

d'aides

237 000 t CO₂

économisées sur un an

Le modèle de création de valeur de l'ADEME

RESSOURCES



901

collaborateurs
(dont 394 en directions régionales)

41%

hommes

59%

femmes



Budget 2020

721 M€

Budget 2021

1,1 Mds€

dans le cadre du plan
France Relance
(2 Mds€ sur 2021-2022)



33 sites, représentant:

1 585 TWh

d'énergie consommée*
(électricité et gaz)

-29,3% par rapport à 2019

287 tonnes

équivalent CO₂ d'émissions
de GES



→ COP 2020-2023

→ Signature d'accords-cadres
avec l'ANSES et l'INRIA

MISSIONS

À l'ADEME, nous mobilisons et accompagnons les citoyens, les territoires et les acteurs économiques pour rendre possible la transition écologique vers une société sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse.

Outils pour agir

- Publication et données
- Formations
- Méthodologies

Animation

- Événements
- Mise en réseau des écosystèmes territoriaux et économiques
- Partenaires - relais

Une offre complète

Conseil et expertise

- Au près des citoyens, des acteurs publics et des entreprises

Financement

- Des aides adaptées à la maturité des projets



Qualité de l'air



Bâtiment



Accompagnement des trajectoires bas-carbone et d'adaptation au changement climatique



Sites et sols pollués



Énergies renouvelables et de récupération



Mobilité / Transports



Bioéconomie durable



Changement de comportement et montée en compétences des acteurs



Entreprises / Industrie



Économie circulaire

Le modèle de création de valeur de l'ADEME

IMPACT EN 2020

Éco-citoyens

87%

de la population française a accès à une information et un conseil personnalisé sur la rénovation de l'habitat, via les espaces conseil FAIRE

282 projets

de production d'EnR citoyenne

1/3

de la population française dispose d'une solution de gestion de proximité des biodéchets

29 600 points de recharge

pour véhicules électriques accessibles au public

20

programmes

de sensibilisation portés par des associations soutenues

Collectivités

264 collectivités

accompagnées dans une stratégie climat, air, énergie, économie circulaire et aménagement durable via les Contrats de Transition Écologique ou les programmes « Cit'ergie » et « Territoire engagé pour l'économie circulaire »

143 M€

contractualisés avec les régions en 2020

81 projets

« alimentation durable » soutenus

221 sites

pollués à responsable défaillant faisant l'objet d'une intervention de l'ADEME

3,5 Mt

de déchets supplémentaires triés, recyclés et valorisés par an par les installations aidées par l'ADEME sur la période 2016-2019

Entreprises

130 diagnostics

Eco-flux en 2020

8 nouveaux dispositifs

communs ADEME-Bpifrance

119 entreprises

engagées dans la démarche ACT[®] d'évaluation de leur stratégie climat

7 000 + entreprises

soutenues depuis 2014

140 entreprises adhérentes

au Club ADEME International

Global

4 057 projets de transition écologique soutenus

868 000 t

d'équivalent CO₂ évitées grâce à ces projets soit l'équivalent de 868 000 vols A/R Paris New-York pour 1 personne

4,1 TWh

d'énergie renouvelable produits annuellement par les installations aidées par le Fonds Chaleur, soit l'équivalent de la consommation d'énergie de 410 000 ménages

1,5 Mt

de déchets stockés évités grâce aux projets soutenus par le Fonds économie circulaire, soit l'équivalent de 125 000 camions-poubelles

137 M€

engagés dans des programmes de recherche

48 thèses

retenues, dont 40 cofinancées en 2020

1 M de visites

sur la plateforme numérique Agir pour la transition écologique

ADEME



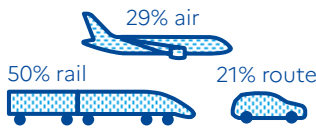
14 927 h

de formation



89/100

index d'égalité salariale 2020*



2 472 440 km

parcourus pour les déplacements professionnels en 2020 (- 73% de km par rapport à 2019)



3 sites

labellisés Refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)



7,6/10

indice de satisfaction générale des bénéficiaires de l'ADEME

* Calculé sur les données 2019

KEY TAKEAWAYS

01 Favoriser la rénovation énergétique



02 Lancer la révolution du vélo



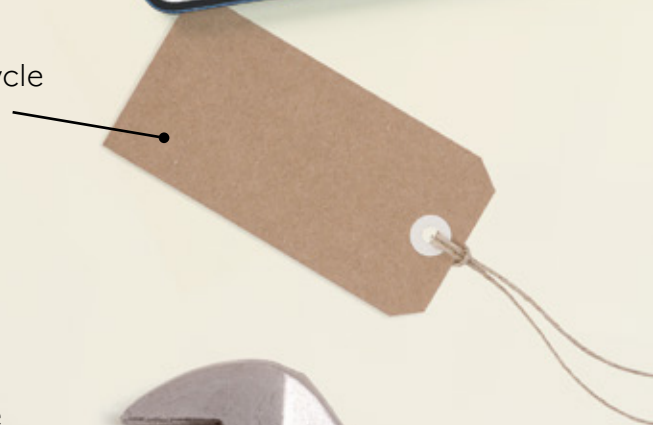
03 Améliorer la pratique du télétravail



04 Fournir des données environnementales fiables



05 Noter le cycle de vie des vêtements



06 Proposer un indice de réparabilité des objets





07 Apprendre à décoder les labels environnementaux



08 Étudier les perceptions des Français sur la transition écologique



09 Développer les écolieux



10 Donner une seconde vie aux objets



11 Accompagner les éco-délégués



12 Être co-proprétaire d'un parc éolien



13 Agir en faveur de l'engagement citoyen

5 Avec FAIRE, les Français prennent la voie rapide de la rénovation énergétique

Grâce à de nouvelles aides, le dispositif « FAIRE Tout pour ma renov », déployé depuis 2018 par l'ADEME voit un nombre croissant de Français s'engager dans la rénovation énergétique de leur logement. Une dynamique qui s'appuie sur le réseau d'espaces conseil FAIRE présents sur le tout le territoire et dans lesquels des conseillers accompagnent les particuliers et les copropriétés dans leurs projets. Explications avec Sandrine Conrate, Conseillère Énergie FAIRE à l'Agence locale de l'énergie et du climat Grand Paris Seine Ouest Énergie (GPSO).

« Au fil des années, les projets de rénovation énergétique que nous traitons sont de plus en plus ambitieux »



Sandrine Conrate
Conseillère Énergie FAIRE

Quel est le rôle des conseillers FAIRE ?

Sandrine Conrate : Nous informons, conseillons et accompagnons les particuliers et les copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique sur le plan technique et méthodologique. Et nous les guidons vers les aides financières nationales et locales auxquelles ils ont droit, un domaine évolutif dans lequel ils ont souvent du mal à se retrouver. Nous les orientons aussi vers des professionnels reconnus garants de l'environnement (RGE)* qui peuvent répondre à leur demande. Enfin, notre Agence mène de nombreuses actions d'information et d'animation auprès des copropriétés pour les aider à mener leurs projets de rénovation globale qui sont plus complexes que ceux des particuliers et exigent un engagement très important du Conseil syndical.

Quels conseils donneriez-vous pour réussir un projet de rénovation énergétique ?

S.C. : De solliciter un conseiller FAIRE en amont pour que la performance soit

au rendez-vous à l'issue des travaux. Souvent, les gens nous appellent trop tard au moment de rechercher une aide financière alors qu'il est nécessaire de bien réfléchir à son projet et ses besoins dès la conception. Cette préparation est d'autant plus indispensable dans les projets de rénovation globale des copropriétés, pour éviter les problèmes en cours de chantier et s'assurer que les entreprises interviendront de manière cohérente.

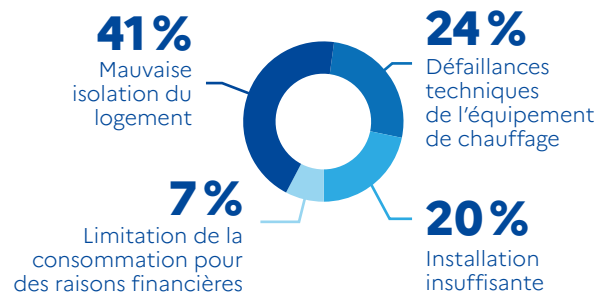
Quel bilan dressez-vous du déploiement du programme et quelles perspectives envisagez-vous pour l'avenir ?

S.C. : En dix ans, notre Agence est passée de 200 à 250 demandes par an à plus de 500, grâce au soutien renforcé de notre territoire, Grand Paris Seine Ouest, avec des projets qui montent en qualification au fil des années. Ce mouvement s'est accentué en 2020, grâce à une communication accrue sur les nouveaux dispositifs financiers mis en place : l'évolution des modes de financement dans le cadre du programme SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique), la généralisation de MaPrimeRenov' à tous les propriétaires, les aides complémentaires mises en place par les collectivités locales : GPSO et ses communes, la Métropole du Grand Paris et le plan France Relance... tout converge pour espérer atteindre des objectifs de rénovation énergétique plus ambitieux en 2021.



6,8 millions
de personnes sont fragilisées par la précarité énergétique**

LES CAUSES DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



* RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » est une reconnaissance accordée par les pouvoirs publics et l'ADEME à des professionnels du secteur du bâtiment et des énergies renouvelables engagés dans une démarche de qualité.

** Source : ONPE



faire.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel

TOUT SAVOIR SUR LES AIDES ET SUR MAPRIMERENOV'

À l'occasion de l'ouverture de l'accès de MaPrimeRenov' à tous les propriétaires occupants sans conditions de revenus et toutes les copropriétés, l'ADEME a publié une nouvelle édition de son guide des aides financières aux travaux de rénovation énergétique. En 25 pages, ce guide recense l'ensemble des aides disponibles qu'elles soient nationales ou territoriales (MaPrimeRenov', éco-prêt à taux zéro, aides Coup de Pouce des fournisseurs d'énergie, programme «Habiter Mieux», chèque énergie, aides d'Action Logement...). L'Agence a également édité en octobre 2020 une fiche spécifique à MaPrimeRenov' qui précise son mode d'emploi et les exigences à respecter pour en bénéficier.



+ de 40 000

demandes d'aide
MaPrimeRenov' sur les
premiers mois de 2020



40%

d'appels en
plus reçus par la
plateforme FAIRE
entre mai 2019 et
mai 2020



Les bâtiments sont
responsables de

45%

des consommations
d'énergie et de
plus du quart des
émissions de GES



Avec la crise sanitaire, le vélo accélère son envol



5%

de pratique quotidienne principale du vélo en France, loin derrière la moyenne européenne

+ 30%

de pratique régulière à Paris entre 2010 et 2018

+ 50%

à Bordeaux entre 2015 et 2019

+ 40%

en 10 ans des investissements des collectivités dans les politiques cyclables passant de 328 € à 468 €/habitant

RSE

Les Adémiens ne sont pas en reste! Engagés pour une ADEME exemplaire, ils sont des ambassadeurs du vélo, motivés, que ce soit pour venir travailler ou pour promouvoir l'utilisation du vélo partout en France. Avec 28 600 km parcourus en 2020 pour venir travailler, le vélo représente 8% des déplacements domicile- travail des Adémiens.

« Le vélo est un mode de transport à part entière et pas seulement un loisir » expliquait Elisabeth Borne à la sortie du 1^{er} confinement. Si en France, le vélo est encore aujourd'hui une pratique très minoritaire dans les déplacements quotidiens, en particulier maison-travail, **la crise de la Covid-19 pourrait bien changer la donne et accélérer une tendance en évolution ces dernières années!**

Alors que les transports collectifs ont marqué le pas, l'usage du vélo s'est lui considérablement développé: +27% hors des périodes de confinement*! Une évolution observée depuis plusieurs années mais qui a clairement trouvé un nouvel élan en 2020.

Ce développement doit être encouragé et accompagné, et nécessite investissements publics, dispositifs incitatifs, et pas uniquement auprès des publics urbains! C'est le sens du programme AVELO piloté par l'ADEME financé par les Certificats d'économie d'énergie (CEE) et qui soutient 227 territoires dans la planification et la mise en œuvre de leurs politiques cyclables.

Arnaud, cycliste convaincu après 3 mois de pratique! **

Il a gagné...



la liberté horaire et la tranquillité



un temps de trajet plus court et constant



un bénéfice santé



l'économie de l'abonnement TER

Il a perdu...



la possibilité de lire pendant le trajet

Découvrir l'étude « Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France », publiée en 2020 par l'ADEME avec la DGE, la DGITM et la Fédération Française de Cyclisme.

<https://www.ademe.fr/impact-economique-potentiel-developpement-usages-velo-france-2020>



* Source : Vélo & Territoires
** Source : ademe.fr

Télétravail : vers un mode de vie plus écologique ?

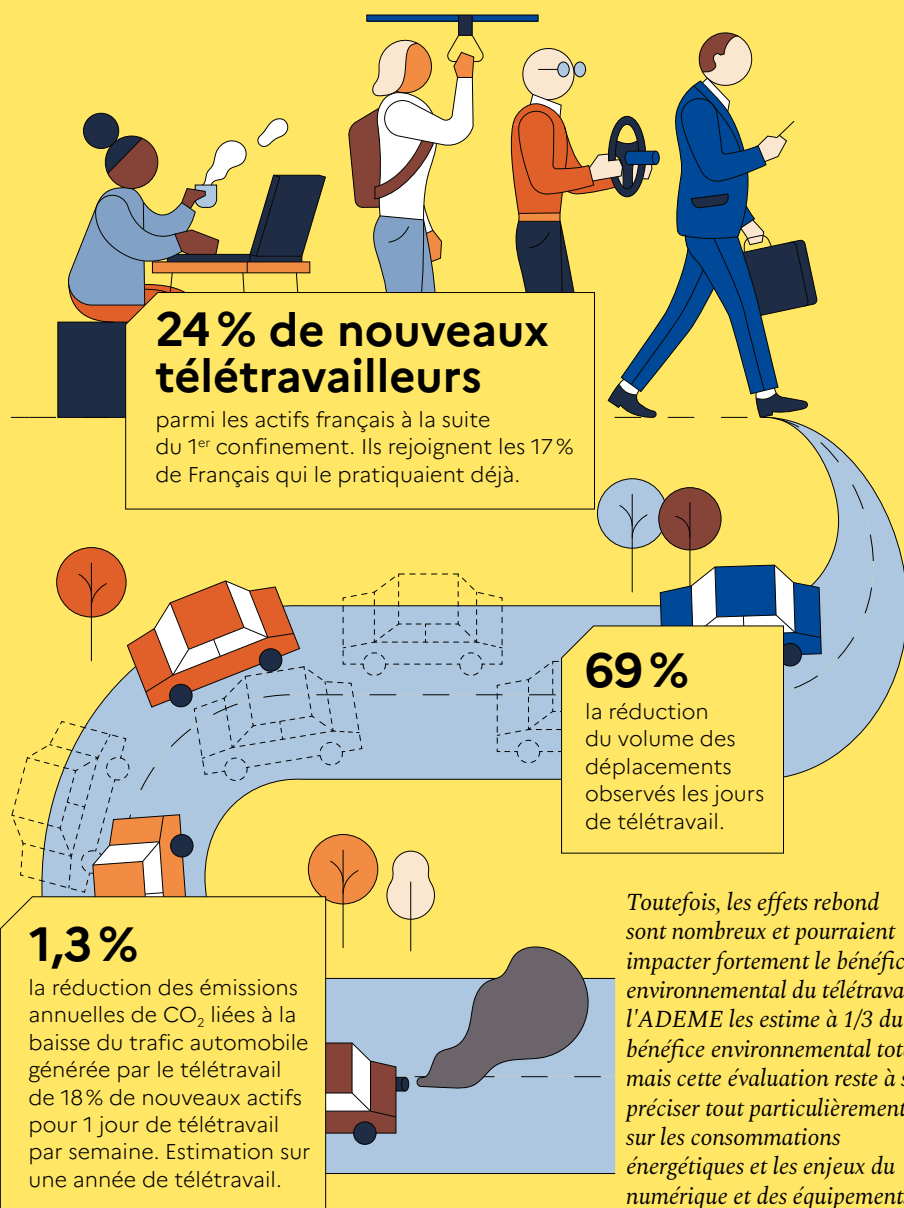


Au sein de l'ADEME, la pratique du télétravail – déjà expérimentée depuis quelques années – s'est généralisée pendant les confinements avec une organisation prenant en compte les situations régionales et les souhaits des collaborateurs. L'organisation de visioconférences régulières a permis de préserver le sentiment d'appartenance à l'ADEME tout en atténuant l'isolement ressenti par certains.

Au niveau environnemental, l'impact sur les transports n'est pas négligeable avec près de 144 tonnes de CO₂ économisées sur la période, ce qui équivaudrait à avoir supprimé de la circulation 72 voitures pendant un an.

Plébiscité (jusqu'à un certain point...) par les actifs français en raison de ses avantages (qualité de vie, gain de temps et d'argent, etc.), quel est le bilan écologique du télétravail ? Il offre en effet un potentiel considérable de réduction des trajets domicile / travail avec de potentiels effets favorables sur la gestion routière et une baisse des émissions de gaz à effet de serre

et polluants. Plus marginal, mais intéressant à noter, l'allongement du temps passé à la maison génèrerait une réduction du... gaspillage alimentaire et des modes de vie de proximité c'est-à-dire centrés autour du domicile ! En s'activant davantage en cuisine, les Français s'occuperaient mieux de leurs restes ainsi que le notait une étude de l'ADEME.

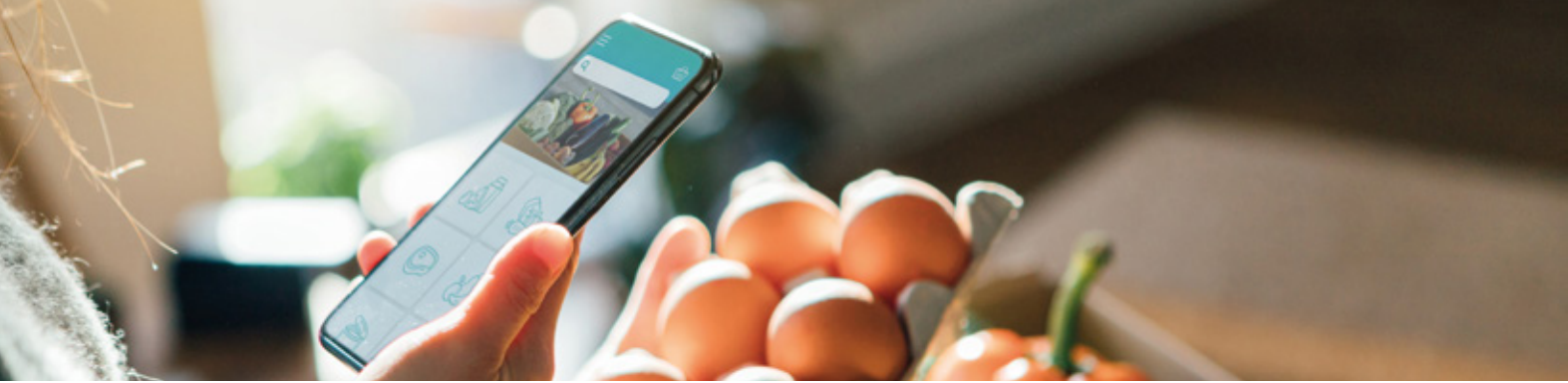


Toutefois, les effets rebond sont nombreux et pourraient impacter fortement le bénéfice environnemental du télétravail : l'ADEME les estime à 1/3 du bénéfice environnemental total, mais cette évaluation reste à se préciser tout particulièrement sur les consommations énergétiques et les enjeux du numérique et des équipements associés.

DES EFFETS REBOND À PRENDRE EN COMPTE :

- Un accroissement de l'équipement numérique.
- Une augmentation des consommations énergétiques à domicile (chauffage, éclairage, PC...).
- En moyenne, l'usage de la visioconférence correspond à un surpoids en carbone de 2,6 kg par jour (et jusqu'à 11,28 kg pour 4 heures de visioconférence par jour).
- La relocalisation du lieu de domiciliation : une envie de campagnes et de maison plus grande et donc un éloignement du lieu de travail.
- Les déplacements quotidiens supplémentaires pour faire les courses ou récupérer son enfant à l'école.

Sources : « Télétravail, (Im)mobilité et modes de vie », ADEME, juillet 2020 « Étude sur la caractérisation des effets rebond induits par le télétravail », ADEME, septembre 2020.



Avec DatAgir, l'ADEME met l'info environnementale dans vos applis

ECO-CITOYENS



Martin Régner
intrapreneur en charge du développement de DatAgir

Mettre les données d'impact environnemental au service et à disposition des citoyens-consommateurs, c'est l'ambition de DatAgir de l'ADEME. Rencontre avec Martin Régner, intrapreneur en charge du développement de ce service, et fin connaisseur des applications grand public.

DatAgir, qu'est-ce que c'est ?

Martin Régner : DatAgir (anciennement Ecolab), a été créé en partenariat avec beta.gouv.fr*. Nous sommes partis d'un constat simple : d'un côté, les particuliers utilisent au quotidien de nombreux services et applications. De plus en plus conscients des impacts de leur consommation sur la planète ils souhaitent être guidés dans leurs choix.

De l'autre, ces services ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour leur fournir des données environnementales fiables et à jour. Pourtant, l'une des missions des experts de l'ADEME est justement de produire et de mettre à jour ces données. DatAgir fait le lien entre tous ces acteurs.

Comment fonctionne ce service ? Quel type d'informations peut-on y retrouver ?

M.R. : DatAgir a deux offres principales qui valorisent les données de l'ADEME (Base Carbone®, Agribalyse®, données DPE, etc.). La première : permettre aux collectivités, médias, associations et toute organisation qui le souhaite d'installer directement sur leurs sites Internet des « calculateurs » simples et ludiques permettant d'évaluer les émissions de CO₂ liées aux moyens de transport, à nos modes de vie en général (nosgestesclimat.fr/), etc. Notre seconde offre est tournée vers les développeurs de services et d'applications.

Comment travaillez-vous avec ces applications ?

M.R. : Pour qu'ils puissent faire évoluer leur offre en intégrant des données environnementales, nous

les accompagnons pour les aider à pleinement s'approprier ces données, notamment en échangeant directement avec les experts de ces bases. De nombreux sites et applications telles que Yuka, Open Food Facts, Marmiton, Airbnb, etc. ont rapidement compris le potentiel des données de l'ADEME. Sur l'alimentation par exemple, depuis janvier 2021 différents sites et applications renseignent à la fois sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires et sur leur impact environnemental (mise en place d'un « éco-score ») : un exemple parmi d'autres des évolutions possibles grâce à notre accompagnement et aux données de l'ADEME !



« Accompagner les citoyens pour mieux identifier leur impact sur l'environnement » : tel est le principe que l'ADEME a inscrit dans sa Feuille de route RSE. Favoriser le développement d'applications mobiles intégrant les impacts environnementaux d'un produit, aider les consommateurs à se repérer dans les labels et à recueillir de l'information sur sa nouvelle plateforme numérique AGIR... autant d'actions pour mieux guider le consommateur dans ses choix !

L'indice de réparabilité : des points de vie en plus pour nos objets



En France, seules 40% des pannes des produits électriques et électroniques donnent lieu à une réparation ! Pour inciter les fabricants à proposer des produits

mieux réparables et pour sensibiliser les consommateurs, un indice de réparabilité s'affiche à compter de 2021 sur les lave-linges, ordinateurs, téléphones portables, téléviseurs et les tondeuses à gazon électriques. Issu des propositions de l'ADEME, cet indice adopté dans le cadre de la loi AGEC prend la forme d'une note sur 10, calculée à partir

de 5 catégories de critères tels que la démontabilité du produit, la disponibilité des pièces de rechange ou la documentation disponible. D'ici 2024, il sera remplacé ou complété par un indice de durabilité incluant de nouveaux critères comme la fiabilité et la robustesse des produits électroniques !

Les vêtements afficheront bientôt la couleur!

Inscrit dans la loi anti-gaspillage économie circulaire (AGEC) promulguée en février 2020, l'affichage environnemental dans le secteur de l'habillement doit permettre aux consommateurs de disposer d'informations claires sur les produits moins néfastes pour la planète.

L'affichage environnemental, comment et avec qui ?

Séverine Mareels : Dès 2018, la phase préparatoire du projet a permis aux entreprises volontaires (Okaidi, Décathlon...) de consulter et d'utiliser la base de données Impacts* développée par l'ADEME afin d'expérimenter les méthodes de calcul de l'impact environnemental. Aujourd'hui, l'ADEME poursuit son travail de conseil en apportant son expertise et sa méthodologie aux entreprises qu'elle accompagne. Okaidi, marque de vêtements pour enfants membre du groupe Ikids a notamment bénéficié de cet accompagnement. Une expérience déterminante qui lui permet d'être précurseur dans cette démarche.

En quoi cela consiste ?

Concrètement il s'agit de donner une note allant de A (pour les vêtements qui ont le moins d'impact environnemental) à E (pour ceux qui en ont le plus). Cette note s'appuie sur une grille d'analyse complète du cycle de vie (de la production de la matière

première au recyclage, en passant par le transport) et compte 9 critères d'évaluation (émissions de gaz à effet de serre, impact sur les ressources énergétiques, impact sur les ressources minérales, consommation d'eau, toxicité aquatique, eutrophisation, acidité dans l'eau, pollution photochimique et impact sur la biodiversité). Okaidi, engagée dans cette démarche depuis 2016 propose aujourd'hui 450 références (sur 2000) comportant une note dont les détails sont accessibles en ligne.

Et la suite ?

En février 2020, 70 entreprises du secteur se sont réunies autour du ministère de la Transition écologique et de l'ADEME pour améliorer le référentiel, et faire le lien avec un projet européen sur l'empreinte environnementale des textiles. À terme, l'affichage qui repose actuellement sur la base du volontariat pourrait être rendu obligatoire, y compris à l'échelle européenne. « Plus nous serons nombreux à indiquer l'impact environnemental de nos produits, plus il sera simple pour le consommateur de faire des choix éclairés et responsables. C'est toute la filière qui en sortira grandie au bénéfice de la planète », rappelle Séverine Mareels, directrice RSE et qualité au sein du groupe Ikids.



1,2 milliard de tonnes

les émissions annuelles de GES du secteur de la mode



4%

de l'eau potable dans le monde est utilisée pour produire les vêtements



Décoder les labels grâce à l'ADEME

La multiplication des informations environnementales (labels, allégations, noms de marques...) rend difficile le choix des consommateurs. L'ADEME propose d'analyser les labels environnementaux pour mieux connaître les « bons » labels, c'est-à-dire ceux garantissant qu'effectivement le produit est plus respectueux de l'environnement.

Pour aider les citoyens à se repérer, l'ADEME propose sur sa plateforme numérique « Agir pour la transition écologique » une sélection de 100 labels. Trois étapes suffisent pour en connaître les spécificités et faire le choix adéquat. D'abord, sélectionner une catégorie de produits (mobilier, multimédia, alimentation, textile...). Ensuite choisir un produit. Enfin, découvrir les labels associés à ce produit grâce à une fiche détaillée comprenant plusieurs informations utiles (objectif du label, points forts et points d'amélioration...). Un service qui a vocation à prendre une place de plus en plus importante dans notre quotidien pour faire rimer courses et responsabilité!



* Base Impacts : Base de données génériques d'inventaire officielle pour le programme gouvernemental français d'affichage environnemental des produits de grande consommation.



Les Français prêts à des mesures fortes en faveur de la transition écologique ?

RSE

Dans sa feuille de route RSE, l'ADEME s'est fixée comme objectif de continuer d'être à l'écoute de ses parties prenantes. Créé en 2000, le baromètre « Représentations sociales du changement climatique » permet d'identifier et d'interroger les évolutions de l'opinion publique sur la transition écologique pour s'adapter aux évolutions de la société. Cette année, la crise de la Covid-19 n'a pas diminué la croissance de la préoccupation des Français pour l'environnement, ainsi que le révèle la dernière édition. Toujours de plus en plus nombreux à prendre conscience qu'il faudra modifier nos conditions de vie de façon drastique, ils montrent une certaine adhésion à la mise en place d'une taxe carbone... à certaines conditions.

Malgré la crise sanitaire et son impact sur l'emploi, l'environnement reste l'une des premières préoccupations des Français comme en 2019. C'est ce que démontre le 21^e Baromètre « Représentations sociales du changement climatique » de l'ADEME. C'est même la première inquiétude des 15-24 ans (46 %) à égalité avec le chômage, ces derniers étant 50 % à estimer qu'on ne parle pas assez du changement climatique dans les médias contre 38 % de l'ensemble des sondés.

Autre constat : l'idée que le changement climatique est lié aux activités humaines s'installe durablement dans l'opinion, à un niveau record (79 %) depuis la création du baromètre en 2000.

Crise sanitaire oblige, l'apparition de nouvelles maladies passe en un an de la 32^e à la 5^e position des craintes liées aux changements environnementaux. Les différentes inquiétudes s'accompagnent

d'un pessimisme croissant, au plus haut niveau depuis l'an 2000. 67 % des Français estiment ainsi que les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles à cause des dérèglements climatiques. « 58 % d'entre eux, soit 6 % de plus qu'en 2009, ont conscience qu'il faudra d'abord modifier les conditions de vie de façon drastique avant de mettre en place des solutions politiques et techniques, analyse Anaïs Rocci, sociologue à la direction exécutive prospective recherche de l'ADEME. Mais à la condition que les efforts soient partagés de façon juste entre tous les membres de la société. »

Le baromètre tout comme l'enquête récente du CREDOC cofinancée par l'agence (voir ci-contre) confirment ce désir d'équité en matière fiscale et réglementaire, une solution de plus en plus acceptée par les Français. 76 % d'entre eux approuvent, par exemple, l'augmentation du prix du carbone si elle ne pénalise pas le pouvoir d'achat des classes moyennes et modestes, et si les recettes sont utilisées pour financer des mesures de transition écologique, notamment sur les territoires.

Autant de résultats riches d'enseignements pour l'ADEME. « La force du baromètre est son existence depuis vingt ans qui permet d'observer des tendances de fond en neutralisant l'effet de la conjoncture sur l'opinion, conclut Anaïs Rocci. Cela permet d'ajuster nos messages et nos actions vers nos différentes cibles et d'éclairer les choix des décideurs sur l'adhésion à certaines politiques publiques. »



58 %

des Français pensent que la pandémie actuelle est due pour l'essentiel à une mauvaise exploitation de la nature*



54 %

des Français sont favorables à une augmentation de la taxe carbone, soit +8 points par rapport à 2019*

ECO-CITOYENS

« L'enquête de 2020 montre une forte augmentation de l'opinion favorable à des mesures fortes et volontaristes en matière fiscale et réglementaire ».

Anaïs Rocci, sociologue à la direction exécutive prospective recherche de l'ADEME

* Source : 21^e Baromètre « Représentations sociales du changement climatique »





LA PRÉOCCUPATION POUR L'ENVIRONNEMENT RÉSISTE À LA PANDÉMIE

L'ADEME a inséré des questions spécifiques à l'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC, menée chaque année en janvier et complétée par une vague spéciale Covid-19 en avril-mai 2020 pour mesurer l'impact de la pandémie sur l'opinion des Français.

Résultat ? La crise n'efface pas leur sensibilité croissante à l'environnement – leur 1^{re} préoccupation devant le chômage – mais ne l'amplifie pas non plus (30% en mai contre 31% en janvier). Pendant la période du premier confinement, 77% des sondés estiment même que la lutte contre

le réchauffement climatique mériterait les mêmes moyens que la mobilisation contre la crise sanitaire. Et la part de ceux prêts à payer plus de taxes environnementales a connu une progression inédite de +6% (30% en mai contre 24% en janvier).

BRÈVES DURABLES

L'écolieu du Keruzerh : bienvenue dans le monde de demain ?

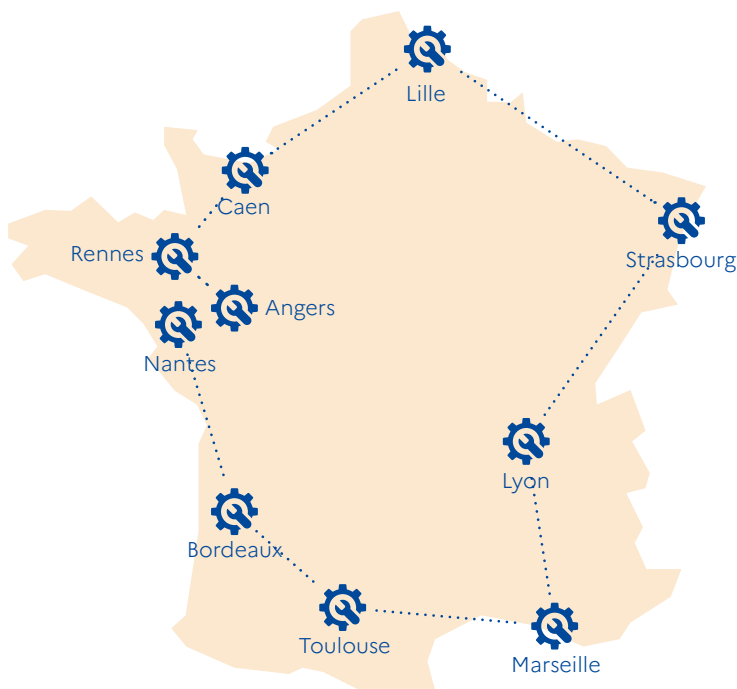
Habitats participatifs, espaces collectifs résilients, écolieux... depuis quelques années, on assiste à la résurgence de lieux d'un nouveau genre où des citoyens font le choix de vivre et/ou de travailler ensemble différemment. C'est ainsi que la Coopérative Oasis, fondée en 2018 par Mathieu Labonne, déploie des « espaces collectifs résilients » avec le soutien financier de l'ADEME.

Dans ces espaces appelés « oasis », tout est pensé pour maintenir un équilibre harmonieux entre les hommes et l'environnement en favorisant le partage et l'autonomie (alimentaire comme énergétique). C'est le cas à Keruzerh (Morbihan), où 7 familles vivent dans un village rénové composé de 7 logements, de plusieurs bâtiments communs et d'une ferme maraîchère biologique diversifiée.

→ Découvrez la suite de l'article sur la version digitale et consultez le reportage vidéo Brut ainsi que le dossier « Les écolieux sont-ils le mode de vie du futur ? », publié en décembre 2020 par l'association Colibris, en partenariat avec l'ADEME



Aujourd'hui,
il existe près de **1000**
oasis et habitats
participatifs en France.



Le tour de France de la réparation des objets

Encore peu pratiquée en France, l'auto-réparation est pourtant un moyen efficace de faire des économies, de limiter nos déchets ainsi que nos émissions de CO₂. Selon une étude publiée en 2019 par l'ADEME, augmenter d'un an la durée de vie moyenne des télévisions en France permettrait de gagner l'équivalent de 1,7 million de tonnes de CO₂!

Alors comment allonger la durée de vie de nos objets du quotidien ? C'est la mission du Repair Tour de France organisé par le Ministère de la Transition écologique, Spareka (un site spécialisé dans les pièces détachées) et l'ADEME, grâce à divers ateliers participatifs organisés dans 10 villes de France dans le cadre de la campagne « Nos objets ont plein d'avenir »*.

Durant le confinement, le Repair Tour de France a su s'adapter en proposant des webinaires accessibles en ligne pour maîtriser les clés de l'auto-réparation et de l'up-cycling auxquels près de 550 personnes ont participé.



* Développée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME cette campagne est destinée à favoriser l'allongement de la durée de vie des objets en présentant les bons réflexes à adopter avant de jeter ou d'acheter un produit. Pour plus d'astuces, rendez-vous sur le site longuevieauxobjets.gouv.fr



L'éco-délégué : nouvel influenceur de la salle de classe ?

RSE Agir en faveur du développement de l'engagement citoyen c'est l'une des ambitions que l'ADEME a décliné dans sa stratégie RSE et notamment en sensibilisant les plus jeunes aux enjeux de la transition écologique. Publié par l'ADEME à l'automne 2020 en collaboration avec le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, « Le guide de l'éco-délégué »

propose 19 pages de conseils et de recommandations pour accompagner les éco-délégués dans leur nouveau rôle : réduire les déchets, se déplacer sans polluer, pratiquer la démocratie participative...

Véritables ambassadeurs, ces représentants font le lien entre les élèves et le personnel enseignant et suivent le développement des initiatives écologiques mises en place.



12

Énergie, les citoyens mettent la main à la pale

L'envie d'être acteur de la transition écologique de manière locale et participative, c'est ce qui pousse aujourd'hui de nombreux citoyens à s'investir collectivement dans des projets d'énergies renouvelables tels que le Parc Eolien de l'Hyrôme (Maine et Loire). Quatre structures, dont la Cit'Eole qui compte plus de 370 citoyens et le mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie partagée, se sont associées pour acquérir ce parc, d'une valeur de 26 millions d'euros et composé de 5 éoliennes capables de produire 32 600 MWH/an soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 10 000 foyers (hors chauffage).

Ce fonctionnement permet aux citoyens de prendre part activement au développement du parc (étude de faisabilité, choix des prestataires...). Une formule qui séduit de plus en plus. Aujourd'hui, près de 300 projets similaires se développent en France, grâce notamment au soutien de l'ADEME qui accompagne les collectivités et les citoyens dans leurs démarches.

→ Une initiative dont il est possible de suivre les différentes étapes dans le reportage vidéo publié par Brut et accessible dans la version digitale du rapport.



La COP régionale : une mobilisation inédite au service du climat

Initiée en 2019 et ayant donné lieu à un accord voté début 2021, la Conférence des Parties (COP) Centre-Val de Loire est un processus participatif inédit qui a mobilisé citoyens, entreprises, associations, collectivités, structures publiques, centres de recherche et de formation autour d'un enjeu essentiel : façonner une région plus résiliente face au dérèglement climatique.

RSE Pilotée par la région Centre-Val de Loire, l'ADEME, WWF et la Banque des territoires, cette initiative a laissé une large place aux citoyens. Une ambition alignée avec la feuille de route RSE de l'ADEME, qui entend « agir en faveur du développement de l'engagement citoyen ». Grâce à l'application We Act For Good (WAG)* développée par WWF, il leur a été possible de s'engager en réalisant des défis quotidiens. Mais également de rejoindre la communauté des COPérateurs autour de temps d'échange, de s'engager dans un projet climat-énergie ou dans une coalition composée de citoyens et d'acteurs publics et privés réfléchissant aux enjeux locaux de transition écologique. Une mobilisation couronnée de succès avec 134 citoyens COPérateurs et près de 45 000 défis relevés!

* WAG est une application qui aide à adopter un mode de vie plus écoresponsable en partageant des défis et astuces à mettre en place dans son quotidien.

LES PRINCIPALES

14 Mobiliser tous les acteurs de la transition écologique

15 Vivre dans un territoire labellisé

16 Instaurer la sobriété dans sa commune


17 Accélérer le développement de villes plus vertes

18 Limiter les incidences environnementales des EnR

19 Défricher pour lutter contre l'artificialisation

20 Lutter collectivement contre la pollution marine







21 Créer la chaleur de demain



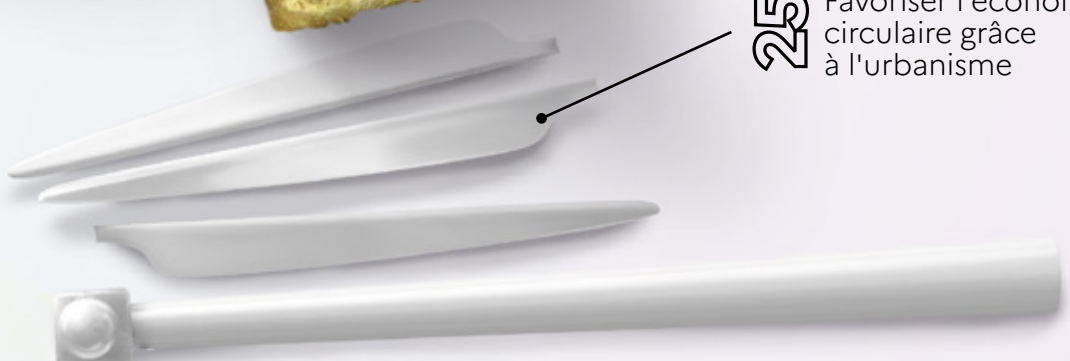
22 Attirer des touristes responsables



23 Développer l'autopartage dans les territoires peu denses



24 Accompagner la rénovation énergétique



25 Favoriser l'économie circulaire grâce à l'urbanisme



26 Être une région pionnière de la géothermie profonde

Transition des territoires : « L'important : agir collectivement ! »

Anne Vignot, maire de Besançon

TERRITOIRES

RSE La maille des territoires est fondamentale pour construire avec les acteurs locaux les conditions favorables à une transition écologique créatrice d'emplois et pour intégrer les dimensions sociales, notamment la pauvreté et les inégalités; deux leviers importants de la stratégie RSE de l'ADEME. Les outils intégrés, tels que les contrats territoriaux et les labels conçus en concertation avec les parties prenantes et proposés par l'ADEME, permettent d'installer une dynamique progressive pour atteindre les exigences de développement durable dans les territoires. Explications, grâce au témoignage d'Anne Vignot, maire de Besançon.

« En matière de transition écologique, je crois beaucoup aux démarches participatives afin d'impliquer le plus d'acteurs possibles – citoyens, entreprises, associations, institutions, collectivités, services publics... – à la bonne échelle, explique Anne Vignot, maire de Besançon. Par exemple, quand on s'intéresse à la mobilité, on travaille avec les entreprises sur la désynchronisation des heures d'embauche pour désaturer les routes, on planche avec la Région sur des plateformes de covoiturage, on réfléchit avec les collectivités du Grand Besançon pour un nouveau schéma cyclable...

Petites ou grandes actions, peu importe, insiste-t-elle. Ce qui compte c'est avant tout de faire système et d'avoir une démarche globale prenant en compte toutes les strates du développement durable. En effet, la transition se joue aussi dans le déploiement d'initiatives qui peuvent sembler anecdotiques mais qui ont pourtant leur importance. Par exemple, la façon dont nous désinfectons nos crèches ou dont nous traitons nos espaces naturels a un impact sur la biodiversité.

Pour réussir, selon Anne Vignot, l'important est d'agir collectivement. De nombreux acteurs existent pour accompagner les élus dans leurs réflexions et dans leurs projets... à commencer par l'ADEME. **L'Agence est un partenaire de longue date de notre ville et du Grand Besançon. Bon nombre de projets ont bénéficié de ses expertises et de ses financements :** sur les réseaux de chaleur, sur notre projet alimentaire territorial et même sur le recours aux couches lavables dans les crèches ! ».

Autant d'exemples qui témoignent de la diversité des domaines dans lesquels l'ADEME accompagne les collectivités. Cela, grâce à une large palette de moyens mis à leur disposition : guides et ressources (voir ci-contre), formation/sensibilisation, événements locaux, participation aux Conférences climat régionales, mais aussi participation à des programmes spécifiques tels que les Contrats de Transition Écologique (CTE) ou encore le label Cit'ergie – dont la ville de Besançon détient la version Gold pour avoir atteint 75% de ses objectifs énergie climat – afin de les soutenir dans la conception et le déploiement de stratégies globales.

INFORMER POUR GUIDER LA DÉCISION

L'ADEME a publié en 2020 le guide « Aujourd'hui mon territoire » qui réunit 42 fiches clés sur de nombreuses thématiques (alimentation, énergies renouvelables, empreinte énergétique des bâtiments, déchets, végétalisation de quartiers, mobilité...).

Accompagné d'une brochure « Chiffres clés », ce guide apporte aux équipes municipales tous les éléments d'information indispensables (outils, contacts, ressources, indicateurs...) pour intégrer la transition écologique dans leur projet de territoire. Parallèlement, le parcours dédié aux élus du site « Agir pour la transition* » recense les événements et les formations organisés durant toute l'année par l'Agence en direction des acteurs territoriaux.



219

collectivités accompagnées dans la labellisation Cit'ergie



90%

de l'investissement public lié au climat est porté par les collectivités en France, contre 68% en Allemagne et 60% en Italie. (OCDE)



100

territoires engagés dans un Contrat de Transition Écologique (CTE)



96% des élus locaux

prennent en compte la transition écologique dans leur collectivité mais 61% considèrent que leur action est encore insuffisante**.

* <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/>

** Baromètre « Représentations sociales du changement climatique », ADEME OpinionWay, 2019.





*« Nombre
de nos projets
ont bénéficié
des expertises et
des financements
de l'ADEME »*

Anne Vignot



Économie circulaire : à la découverte d'un territoire labellisé

Passer de la gestion des déchets au déploiement de l'économie circulaire sur leur territoire ? C'est l'ambition que nourrit l'ADEME pour les collectivités en lançant un nouveau label adossé à un référentiel complet.

Explications avec Aude Laroche, responsable adjointe du pôle valorisation des déchets de la Communauté de Communes Cœur-du-Var, un territoire périurbain et rural de 11 communes du Var, qui a décroché la première marche de ce label en septembre dernier.

Aviez-vous déjà travaillé avec l'ADEME ?

Aude Laroche : En 2015, nous avons déjà bénéficié du dispositif « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » de l'ADEME ; la communauté de commune Cœur-du-Var avait ensuite été lauréate en 2018 de l'Appel à projets Économie circulaire de l'ADEME PACA. Cette initiative nous avait alors permis d'obtenir un soutien technique et financier pour développer une trentaine d'actions en faveur de l'économie circulaire autour de deux grands axes : le tri des déchets recyclables des ménages et les biodéchets.

L'engagement du territoire s'est concrétisé par de nombreuses actions et avancées (voir ci-contre). Forts de ces résultats, nous avons postulé pendant le confinement au nouveau label Économie circulaire créé par l'ADEME.

Quelle est la valeur ajoutée de ce label pour vous ?

A.L. : En plus de nous apporter de la visibilité au plan national, le label permet de valoriser la démarche auprès des élus et du personnel qui peuvent se rendre compte que leur action porte ses fruits. C'est aussi une dynamique d'amélioration continue dans la durée, qui nous incite à progresser et à aller plus loin. Nous avons obtenu le 1^{er} palier, nous visons désormais le deuxième et les suivants !

Quel conseil donneriez-vous à d'autres territoires ?

A.L. : Même si le référentiel est le même pour tous, chaque territoire peut le décliner en fonction de ses propres enjeux. L'important est de partir des besoins des habitants et des problématiques de la collectivité mais aussi d'être à l'écoute des élus qui décident en dernier ressort des projets qu'ils veulent mener ».



Baisse de 35% du volume d'ordures ménagères en 10 ans grâce à l'extension des consignes de tri et au développement du compostage



Collecte des déchets 1 fois par semaine sur tout le territoire au lieu de 4 fois par semaine dans certains quartiers auparavant



Prêt gratuit de 20 broyeurs électriques aux habitants qui broient leurs végétaux pour pailler leur jardin



32 composteurs partagés déployés en cœur de ville ; 13% des habitants équipés d'un composteur individuel

LE LABEL ÉCONOMIE CIRCULAIRE EXPLIQUÉ



L'ADEME a lancé en 2020 un programme et un label en direction des collectivités territoriales afin de les accompagner dans leur politique en faveur de l'économie circulaire. Basé sur un référentiel d'actions développé en partenariat avec un panel de territoires, ce nouveau dispositif aide concrètement chaque collectivité à définir sa stratégie et son plan d'action. Il lui permet aussi de suivre et d'évaluer la performance globale de sa politique territoriale d'économie circulaire. Vingt-six collectivités ont atteint le premier palier de ce label en 2020.



« Il ne faut pas confondre sobriété et austérité »

Capucine Leclercq, Responsable du Pôle Énergie Climat du Grand Douaisis

15 décembre 2020. Le Plan Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET) du SCoT Grand Douaisis (55 communes, 2 intercommunalités et plus de 220 000 habitants) est adopté à l'unanimité. C'est l'aboutissement d'une démarche initiée près de 10 ans plus tôt... L'ambition ? Faire de ce territoire des Hauts de France un territoire sobre et neutre en carbone en 2050, avec comme première étape, le lancement d'actions de sobriété sur le territoire.

La particularité de ce projet, mené dans le cadre d'un partenariat de recherche-action avec l'Association Virage Énergie, spécialisée dans la prospective énergétique et sociétale – réside dans le travail de définition de la sobriété. « Pour beaucoup, la notion de sobriété est assez abstraite. Elle est souvent confondue avec l'austérité. Les gens ont du mal à se rendre compte de son utilité parce qu'elle touche au quotidien et demande de revoir son mode de vie et ses habitudes. C'est pourquoi, **nous avons beaucoup travaillé à une définition permettant aux gens de s'approprier ce terme et d'en voir tous les avantages dans différents aspects du quotidien.** C'est ce qui a fait la différence », témoigne Capucine

Leclercq, Responsable du Pôle Énergie Climat en charge de la mise en œuvre du PCAET.

Pour le SCoT*, la sobriété comportera ainsi 6 dimensions : énergétique, matérielle, structurelle, d'usage, organisationnelle et collaborative. Une définition qui va donc au-delà de la problématique de l'efficacité énergétique et implique des transformations structurelle et sociétale.

Cette réussite s'explique par une méthode pionnière de « co-construction participative » du PCAET menée avec l'ensemble des parties prenantes via des outils ludiques et pédagogiques : balades urbaines à vélo avec les habitants, jeu de carte sur la construction d'une stratégie territoriale de sobriété énergétique avec les élus et animation d'ateliers dont un sur « alimentation et sobriété énergétique » avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation du SCoT qui leur ont permis une meilleure appropriation des enjeux. « En définitive, c'est tous ensemble, collectivement, que nous avons rédigé le PCAET. C'est une belle victoire et j'espère que d'autres suivront le pas ».

QUELQUES OBJECTIFS DU PCAET (À HORIZON 2026)

- Lancer un plan mobilité
- Déployer une stratégie bâtiments économes en énergie
- Repenser l'aménagement du territoire
- Encourager une agriculture durable et locale
- Multiplier par 6 La production d'électricité renouvelable
- Réduire de 50% les émissions de GES pour le secteur résidentiel, industriel et les transports

* Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) vise à donner un cadre à l'ensemble des acteurs de l'urbanisme à l'échelle d'un territoire



Les arbres rafraîchissent la ville dans l'EcoQuartier Clichy-Batignolles

TERRITOIRES



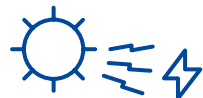
500

espèces de plantes présentes dans le parc



- 2°C

supplémentaires la nuit en période de canicule



40%

de la consommation d'électricité des bâtiments de la ZAC alimentée par les panneaux photovoltaïques



40%

des besoins d'irrigation du parc assurés par la récupération des eaux de pluie du quartier

Sous l'effet du changement climatique, les villes ont besoin de se rafraîchir et la végétalisation des espaces urbains est l'une des solutions. **L'ADEME a identifié et étudié 20 projets de végétalisation** et autant d'exemples à suivre, à l'image de celui de l'EcoQuartier Clichy Batignolles à Paris.

Cette ZAC de 50 ha, lauréate en 2017 d'un Trophée « Adaptation au changement climatique & Territoires » de l'ADEME, a l'ambition de proposer un îlot de fraîcheur au cœur de Paris et de tendre vers un bilan carbone neutre. Cela, grâce à une conception intégrée de la végétation dans les espaces publics et les cœurs d'îlot, une gestion alternative du cycle de l'eau et un accent porté à la performance

énergétique des bâtiments permettant de limiter les besoins en chauffage et climatisation. La ZAC dispose notamment de 6 500 m² d'espaces verts privés de pleine terre et d'un parc « Martin Luther King » qui permettent de limiter l'imperméabilisation des sols. Le parc, labellisé Eco Jardin depuis 2015, « devient un réel espace de fraîcheur » grâce à l'action combinée de l'ombrage de la végétation, du phénomène d'évapotranspiration généré par les végétaux et de la présence d'eau. Résultat : en période de canicule, le parc fait baisser en fin de nuit la température du quartier de 2 °C, ce qui en fait une véritable oasis urbaine.

→ Végétaliser : Agir pour le rafraîchissement urbain, Collection Ils l'ont fait – juin 2020



Les incidences environnementales des énergies renouvelables...

Les énergies renouvelables (EnR) sont incontournables pour lutter contre le changement climatique. Mais elles ne sont pas pour autant neutres pour l'environnement tout au long de leur cycle de vie. L'ADEME a publié un rapport qui dresse un état de l'art des incidences des EnR sur la biodiversité, les sols et les paysages*. Au travers de l'analyse de plus de 600 études, ses auteurs montrent que les impacts sont fortement liés aux caractéristiques locales. « Les mesurer, les maîtriser et les intégrer dès la conception et la budgétisation des

projets permet de garantir le déploiement durable et l'appropriation des EnR », souligne Amandine Volard, ingénieur au service Réseaux énergies renouvelables de l'ADEME.

Un objectif que l'ADEME poursuit avec la signature en septembre dernier d'un partenariat de 3 ans avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) dans lequel elle soutient un programme visant à améliorer l'intégration environnementale des parcs éoliens vis-à-vis des oiseaux et des chauves-souris.

12,7 g

de CO₂ par kWh par les éoliennes sur l'ensemble du cycle de vie, contre 80 g CO₂/kWh pour le mix énergétique français**.

45%

de la production d'électricité en France devra être assurée par les énergies renouvelables en 2035 contre 22,7% aujourd'hui***.

70%

des émissions de GES sont liées aux énergies fossiles.

* Ce rapport élaboré avec l'Office français de la biodiversité (OFB) s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat entre les deux organismes.

** Source : ADEME, Cycleco, « Analyse de Cycle de Vie de la production d'électricité d'origine éolienne en France », 2015.

*** Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire, « Stratégie française pour le climat », Novembre 2018.



« Bénéfriches » : pour lutter contre l'artificialisation des sols

L'étalement des villes et des infrastructures s'accélère. Et, avec lui, l'artificialisation des sols naturels qui a des répercussions directes sur la qualité de vie, la biodiversité et l'environnement. Pour enrayer ce phénomène, l'ADEME se mobilise pour inciter les territoires à privilégier la reconversion des friches.

À l'occasion des Journées techniques « Reconvertir les friches polluées » qu'elle a organisées en septembre 2020, l'Agence a dévoilé « Bénéfriches ». Cet outil d'aide à la décision permet de quantifier très rapidement les bénéfices d'un

projet d'aménagement de friche, afin d'orienter le choix des collectivités et contribuer ainsi à l'objectif de « zéro artificialisation nette » du Plan Biodiversité. Mais l'accompagnement de l'ADEME est aussi financier : après avoir soutenu 6 projets en 2020 à hauteur de 3,356 M€, elle a lancé le 6 novembre 2020 la 11^e édition de son appel à projets dédié à la reconversion des friches.

Une action qui s'inscrit dans le plan de relance de 40 millions d'euros et qui sera poursuivi en 2021 dans le cadre du fonds friches.

→ Consultez l'étude « Evaluer les bénéfices socio-économiques de la reconversion de friches pour lutter contre l'artificialisation. Outil BENEFRICHES »

40 M€

gérés par l'ADEME en 2021 et 2022 dans le cadre du plan de relance pour soutenir des projets de reconversion de friches polluées

20 000 ha

d'espaces naturels artificialisés chaque année, soit 4 terrains de foot par heure

L'artificialisation des sols augmente presque

4 fois plus

que la population



En Nouvelle-Aquitaine : on pêche les déchets à marée basse



1 400

espèces marines sont menacées par les déchets marins



7,4 t

de déchets et 500 kg par km récupérés en un an dans les bacs à marée de la CA Rochefort Océan

Zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025. C'est l'objectif fixé par le Gouvernement dans le cadre du Plan Biodiversité pour réduire le risque croissant que représentent les déchets plastiques pour le milieu marin. Pour contribuer à cette ambition, l'ADEME a publié en juin 2020 une vaste étude sur ce thème. Outre un rappel de la réglementation et des enjeux, l'étude analyse les points forts et les limites de 25 initiatives (prévention, sensibilisation, collecte des déchets, traitement...). Ses auteurs l'ont conçue pour accompagner les collectivités dans leurs plans d'action locaux de lutte contre la pollution plastique.

Car nombreux sont les territoires qui s'engagent dans ce combat, à l'image de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) qui a choisi d'axer son Contrat de Transition écologique (CTE) sur l'économie circulaire.

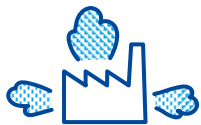
Avec le soutien financier de l'ADEME, la CARO a installé un réseau de bacs à marée permettant aux citoyens d'y déposer les déchets qu'ils trouvent sur le littoral. Cette collecte permet de quantifier et qualifier les déchets dans le but de travailler avec et sensibiliser leurs « producteurs », cibler les actions à entreprendre en amont mais aussi mieux valoriser ces déchets en aval. « Cette action est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'appréhender une partie de l'activité économique du territoire, les métiers du littoral », souligne Cécile Forgeot, Chargée de mission à l'ADEME Nouvelle-Aquitaine.

→ L'Agence a participé, à l'élaboration de la charte « Une plage sans déchet plastique pour des communes littorales éco-exemplaires », portée par le ministère de la transition écologique et l'Association nationale des élus du littoral (ANEL), proposant aux collectivités du littoral 15 gestes concrets pour lutter contre la pollution plastique sur leur territoire.



Récupérer la chaleur produite par le CERN pour alimenter le quartier d'à côté!

Les réseaux de chaleur et de froid alimentés par les énergies renouvelables seront décisifs dans les années à venir pour respecter les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour accélérer leur développement, l'ADEME soutient de nombreux projets de collectivités et d'entreprises au travers du Fonds Chaleur, à l'image du réseau développé par le pays de Gex (Ain) en coopération avec le CERN*.



36%

(109.5 TWh) de la chaleur des combustibles consommés par l'industrie sont perdus sous forme de chaleur fatale (ADEME)

TERRITOIRES

D'un côté, la ZAC Ferney-Genève Innovation située dans le pays de Gex à la frontière franco-suisse, un futur quartier de 412 000 m² qui devra être alimenté demain en énergie. De l'autre, le CERN dont le puits n°8 de l'accélérateur de particules – Grand collisionneur de hadrons – produit une grande quantité de chaleur sans qu'elle ne soit aujourd'hui valorisée.

Après des études de faisabilité, le choix de créer un réseau de chaleur reliant ce puits n°8 à la ZAC s'est imposé, avec à la clé, des kilomètres de tuyaux et un échangeur de 10 MW. Ce système viendra compléter 174 sondes géothermiques et sera connecté au réseau hydro-thermique de GeniLac alimenté par les eaux du Lac Léman voisin.

Ce réseau formera ainsi la première source d'énergie renouvelable (EnR) de la ZAC: la chaleur fatale du CERN permettra de porter à 65% le taux d'EnR lorsque l'accélérateur de particules fonctionne (soit 4 années sur 5) au lieu de 12% sans son apport.

« Ce projet est unique et très innovant, confie Jérôme d'Assigny,

Directeur de l'ADEME Auvergne Rhône-Alpes. D'abord parce qu'il est transfrontalier et intègre une organisation internationale. Ensuite parce qu'il couple différentes sources d'énergie, ce qui est aujourd'hui un axe de progrès des réseaux de chaleur. Son pilotage demande du savoir-faire et un peu d'intelligence pour bien équilibrer les sources. »

Ce caractère novateur tout autant que les bénéfices attendus en matière de réduction d'émissions de CO₂ expliquent le soutien de plus de 11 millions d'euros apporté par l'ADEME dans le cadre du Fonds Chaleur. Ce fonds géré par l'Agence depuis 2009 accompagne les collectivités et les entreprises dans leurs projets de production de chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération d'énergie (EnR&R) ainsi que les réseaux de chaleur liés à ces installations. Il est l'un des outils essentiels pour parvenir à l'objectif de 32% d'EnR d'ici à 2030 inscrit dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

« Le projet de la ZAC Ferney-Genève (Ferney-Voltaire) est exemplaire dans la mesure où il s'inscrit dans l'un des principaux axes de progrès des réseaux qui consiste à coupler plusieurs énergies renouvelables dans un même réseau. »

Jérôme d'Assigny, Directeur de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

*Organisation européenne pour la recherche nucléaire
** <https://fondschaleur.ADEME.fr>



LE FONDS CHALEUR EN CHIFFRES



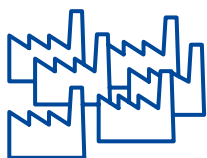
350 M€

de dotations pour le Fonds Chaleur en 2020 (chiffre COP État-ADEME 2020-2023)



5,7 Mt CO₂

évités/an pour l'ensemble des projets du Fonds Chaleur (COP État-ADEME 2020-2023)



5 355 entreprises

bénéficiaires du Fonds Chaleur entre 2009 et 2019, soit 2,27 milliards d'euros engagés par l'ADEME** et 2,72 millions de tonnes équivalent pétrole (31.63TWh) d'EnR&R produites sur la période.



Jusqu'à
25%

de gains potentiels sur la facture énergétique**

RSE

UN FONDS CHALEUR QUI DOIT AUSSI BÉNÉFICIER AUX CONSOMMATEURS

Dans le cadre du Contrat d'objectifs et de performance ADEME-État 2020-2023, l'Agence s'est engagée « à augmenter l'impact bénéfique de ses actions contre la pauvreté et pour plus de solidarité ». Pour cela, elle intègre plus systématiquement les dimensions sociales à son action. Une nouvelle mission qui s'applique notamment à son soutien aux réseaux de chaleur. Actuellement l'impact des aides du Fonds chaleur sur le prix est déjà pris en compte dans l'analyse de l'ADEME et ses décisions d'attribution d'aides aux réseaux de chaleur. Pour aller plus loin l'Agence élabore un dispositif visant à documenter le prix de vente de la chaleur aux consommateurs finaux des réseaux qu'elle soutient, et vérifier ainsi que son aide se traduit par une baisse des prix.

BRÈVES DURABLES



Tourisme : destination la neutralité carbone ?

Passer d'un tourisme de masse représentant 8% des émissions mondiales de GES à un tourisme responsable, plus respectueux des écosystèmes et de la biodiversité ? C'est le défi majeur dont les acteurs du secteur prennent peu à peu conscience. Direction la Bretagne : une région accueillant 9 millions de visiteurs chaque année et à laquelle l'ADEME a apporté une aide financière d'un montant de 190 000 € pour accompagner les hébergeurs bretons à décrocher le certificat Ecolabel européen.

Aujourd'hui ce sont près de 44 établissements qui ont été labellisés ! Nombre d'entre eux se sont lancés dans une expérimentation visant à

identifier les impacts environnementaux et économiques de cette labellisation. Au terme d'un an, ils constatent 30 % d'économie d'énergie, d'eau et dans leur production de déchets !

Au niveau national, 50M€ ont été confiés à l'ADEME dans le cadre du plan de relance 2021-2022 pour soutenir le développement durable de ce secteur.

Dans le cadre de la mission mandatée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour dresser un état des lieux du tourisme en France, l'ADEME a édité un rapport proposant des dizaines de recommandations pour structurer le développement d'un tourisme plus responsable sur le territoire.

→ Retrouvez l'infographie animée sur le thème des vacances écoresponsable développée en partenariat avec le média « Qu'est-ce qu'on fait ».

7%

la part du tourisme dans le PIB national

374

hébergeurs touristiques français sont certifiés Ecolabel européen

23 Quand les auto-écoles se mettent au co-voiturage

En France, il existe près de 12 500 auto-écoles soit un parc de 30 000 véhicules destinés à la formation. Alors que le secteur automobile représente 29% des émissions de GES*, il est urgent d'élaborer de nouvelles solutions de mobilité pour réduire cet impact sur la planète. C'est dans cette logique que la start-up Carl a créé son programme Carl Move.

L'objectif ? Mettre en relation les auto-écoles et les personnes en recherche d'une offre de transport grâce à une application mobile ! À la fin de chaque course, il est possible d'observer l'impact environnemental de ses déplacements grâce à un calculateur carbone soutenu par l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes.



SARE : un service national pour rénover les bâtiments

La France compte près de 7 millions de « passoires thermiques ». Ces bâtiments mal isolés contribuent à augmenter les émissions de GES et favorisent la précarité énergétique des citoyens. Une situation à laquelle l'État entend remédier avec le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE).

Lancé en 2019, et piloté par l'ADEME, il est entré en phase opérationnelle en juin 2020 et a pour objectif de renforcer et améliorer la rénovation énergétique des bâtiments sur

l'ensemble du territoire. S'appuyant sur les conseillers du réseau FAIRE qui proposent un accompagnement complet, ce programme est destiné aux particuliers et au petit tertiaire privé avec la collaboration des collectivités locales. En complément des fonds débloqués par les collectivités, 200 millions d'euros apportés par le dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) sont mobilisables sur 3 ans pour financer ces actions de conseil et d'accompagnement des ménages et des professionnels avec pour objectif de rénover l'ensemble du parc immobilier d'ici 2050.

→ Consultez la vidéo explicative du programme SARE

À Saint-Benoît à la Réunion, l'urbanisme favorise l'économie circulaire

Dans le cadre de la deuxième saison de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Economie Circulaire et Urbanisme » l'ADEME a retenu 5 lauréats, dont le projet de renouvellement du cœur de ville de Saint-Benoît (La Réunion) autour de l'agriculture urbaine et de l'alimentation.

Concrètement, ce programme prévoit l'amélioration du cadre de vie avec un centre-ville accessible et une restructuration du foncier tournée vers une agriculture urbaine et de proximité afin de changer les habitudes de consommation. Sont ainsi prévus le développement de Jardins de Cocagne favorisant les circuits courts, deux marchés (de plein vent et couvert) proposant la vente

de produits locaux alimentaires et la mise en réseau de différents acteurs de l'ESS.

Lancé pour la première fois en 2017, l'AMI « Economie circulaire et urbanisme » a pour objectif d'accompagner le déploiement de projets développés dans les territoires ayant une approche intégrée de l'économie circulaire mêlant développement territorial et urbanisme. Après deux saisons, l'ADEME en partenariat avec Inddigo et Orée a sorti son guide « Economie circulaire et urbanisme » : Recommandations méthodologiques et des outils pour engager et animer une démarche d'économie circulaire. Il est suivi d'une analyse des retours d'expérience des 9 projets/territoires inspirants issus des deux saisons de l'expérimentation « Économie circulaire et urbanisme ».

→ Découvrez le guide ADEME et les retours d'expérience des 9 premiers lauréats dans le guide « Economie circulaire et urbanisme »



Dans les Outre-mer, la géothermie fait sa révolution

La géothermie (profonde ou de surface) – technique consistant à exploiter la chaleur du sous-sol plus ou moins profondément – est une source importante de production de chaleur renouvelable et d'électricité. Le potentiel de développement de cette ressource est particulièrement élevé dans les outre-mer, régions pour lesquelles l'atteinte de l'autonomie énergétique est par ailleurs un enjeu majeur. La Guadeloupe fait figure de pionnière avec une première centrale géothermique mise en service dès 1986 de 4,5 MW puis une deuxième centrale de 11 MW en 2005. Le site produit aujourd'hui 7% de la consommation électrique de l'archipel guadeloupéen. D'autres projets sont en cours de développement (projet Géotref à Vieux-Habitants) et plusieurs pistes d'exploration ont été identifiées récemment en Martinique, à la Réunion, à Mayotte ou encore en Nouvelle-Calédonie... Preuve que les outre-mer sont bel et bien sur la voie de l'autonomie énergétique.

→ Consultez le dossier spécial d'ADEME Magazine sur la géothermie en outre-mer, (oct 2020)



RENSEIGNEMENTS

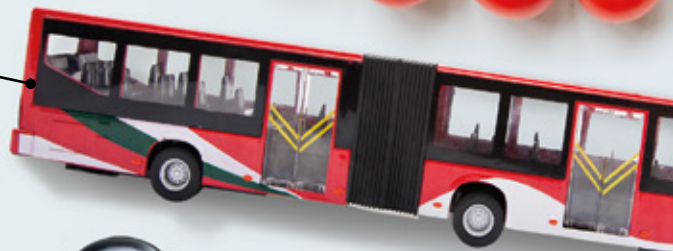
27 Décarboner l'industrie



28 Évaluer l'impact environnemental de l'alimentation



29 Doter les transports d'infrastructure d'hydrogène



30 Réduire la consommation d'eau, d'énergie et de matière



31 Mesurer l'impact de sa stratégie climatique



32 Améliorer la qualité de l'air




33 Développer un numérique responsable






34 Eco-concevoir produits et services



35 Inventer une mode écoresponsable



36 Favoriser l'accès à une énergie durable



37 Déployer une logistique verte



38 Intégrer des biomatériaux



39 Décarboner les transports



+ de calcin, - de carbone : l'équation gagnante de Saint-Gobain Glass



Atteindre la neutralité carbone en 2050: c'est l'engagement pris par Saint-Gobain en 2019. Pour son activité historique de production de verre plat, portée par Saint-Gobain Glass, une partie importante de la réponse réside dans l'utilisation accrue de calcin (verre issu du recyclage) dans la production de verre neuf. Rencontre avec son Directeur industriel, Aymeric Daudet, qui nous présente le projet Tri Calcin, mené dans le nord de la France, avec le soutien du Plan de relance.

Plus de
6 000 t CO₂/an

C'est la réduction des émissions de CO₂ attendue par l'augmentation du taux de calcin utilisé en substitution des ressources naturelles pour une usine de production de verre plat

Qu'est-ce que le calcin ?

Aymeric Daudet: Le calcin est constitué de débris de verre qui peuvent remplacer des matières premières dans le processus d'élaboration du verre. Il peut s'agir de chutes de production ou bien d'éléments vitrés usagés issus de chantiers de rénovation des bâtiments.

Concrètement, quels sont les bénéfices environnementaux du calcin ?

A.D.: Ils sont nombreux! Tout d'abord, 1 tonne de calcin recyclé dans nos fours de verre plat représente une économie de 1,2 tonne de matières premières; une donnée clé à l'heure de la raréfaction des ressources, notamment pour le sable, principal constituant du verre. Ainsi, l'utilisation du calcin représente aussi une économie de 20% de transport (et donc de CO₂ indirect). Par ailleurs, dans les matières premières verrières, en plus du sable, on trouve de la dolomie, du carbonate et du calcaire, qui sont des matières naturellement carbonatées. Elles relâchent leur CO₂ spontanément pendant leur combustion dans le four verrier et c'est un élément important de nos émissions de CO₂. En résumé, fabriquer du verre à partir de calcin représente une réduction de 60% des émissions de CO₂ directes.

Comment intégrer davantage de calcin alors ?

A.D.: Chez Saint-Gobain, nous recyclons depuis toujours le calcin issu de nos chutes de production internes; mais notre souhait, c'est aussi de réussir à recycler du calcin externe, issu de chutes de nos clients, voire du

calcin en fin de vie, comme des anciennes fenêtres issues de chantiers de rénovation ou de démolition. Malheureusement aujourd'hui, la quasi-totalité du verre en fin de vie part en enfouissement, car le processus de valorisation des déchets de démolition des chantiers n'est pas encore mature et que la qualité du calcin issu de ces démantèlements n'est pas compatible avec les exigences qualité de notre process et de nos clients. En effet, la présence d'impuretés en quantité infinitésimale dans le calcin peut conduire à des pertes de rendement et de CO₂ associés bien supérieures aux gains évoqués précédemment!

Présentez-nous justement le projet Tri Calcin ?

A.D.: Le projet Tri Calcin, qui sera mené sur le site d'Emerchicourt-Aniche (59) avec le soutien de l'ADEME, vise à investir dans une ligne de tri et de contrôle du calcin à l'entrée du process, qui pourra inspecter de manière automatique la qualité du calcin entrant. Cela renforcera la robustesse du process industriel, et permettra de mieux travailler avec nos fournisseurs actuels sur la qualité du calcin entrant, de diversifier les flux entrants et au final d'augmenter considérablement la quantité de calcin. Ce procédé pourra ensuite être dupliqué sur les différents sites de Saint-Gobain Glass dans le monde, afin d'intégrer toujours plus de calcin dans nos process de production, et ainsi réduire significativement l'empreinte carbone de notre industrie.



21%

part de l'industrie dans les émissions de GES*



72,3 Mt CO₂

émises en 2017 par l'industrie manufacturière en France*



200 millions €

enveloppe 2020 du volet «décarbonation de l'industrie» du plan France Relance

* Source : CITEPA

COMPRENDRE LE VOLET DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE DE FRANCE RELANCE

Il est doté d'une enveloppe totale de 1,2 milliard d'euros d'ici 2022, dont 200 millions d'euros dès 2020.

→ L'AAP « Efficacité énergétique des procédés et des utilités dans l'industrie », soutiendra dès 2020 sous la forme de subventions les projets d'investissements supérieurs à 3 millions d'euros.

→ L'AMI « Evolution des procédés au service de la décarbonation dans l'industrie », pour soutenir des projets d'envergure de transformation des procédés contribuant à leur décarbonation

→ L'AAP « Aides à l'investissement et au fonctionnement, pour soutenir la transition vers la chaleur industrielle bas-carbone et l'usage de chaudière biomasse plutôt que charbon, fuel ou gaz

2 formations « bas-carbone » dédiées au monde industriel soutenues par l'ADEME

Depuis 2019, deux dispositifs de formation partiellement ou totalement gratuits ont vu le jour. Le premier, Pro-Refei, est destiné aux personnes en charge de la gestion de l'énergie dans les entreprises, pour les aider à améliorer la performance énergétique de leur site. La deuxième, Inveest, s'adresse aux acteurs du financement – banques, directeurs financiers, directeurs industriels, experts-comptables... – avec l'objectif d'accélérer les investissements dans des solutions bas-carbone pour l'industrie.

→ www.prorefei.org • www.inveest.org

PROREFEI
La formation des référents énergie dans l'industrie

INVEEST
Capitalisons sur nos énergies





2 500

produits
alimentaires
analysés

14

indicateurs d'impacts
(eau, sol, air...) pour
1 score unique
(indicateurs agrégés)

70%

la part moyenne de
l'amont agricole dans
l'impact environnemental
global d'un produit

Quel est l'impact sur l'environnement d'une pizza jambon-fromage ?

Avec le Nutri-Score, les Français peuvent depuis plusieurs années connaître la valeur nutritionnelle des produits qu'ils consomment. Et si cette promesse d'information et de transparence s'appliquait également à l'impact environnemental de notre alimentation ? C'est le pari de l'affichage environnemental, qui pourra entre autres s'appuyer sur la base de données Agribalyse®, développée depuis plus de 10 ans par l'ADEME et l'INRAE. Celle-ci permet **de connaître l'impact environnemental selon les indicateurs d'analyse de cycle de vie (ACV) d'un produit alimentaire standard, depuis sa production agricole jusqu'à son achat ou sa préparation** par le consommateur.

Bénéficiant d'une importante mise à jour à l'automne 2020, cette base de données est au service des industriels et producteurs volontaires pour auditer et faire évaluer leurs recettes. 2 500 produits y sont passés au crible, pour lesquels

la base de données fournit des indicateurs environnementaux, dont notamment l'impact sur le changement climatique.

Elle permet ainsi d'identifier des leviers d'action, ainsi que l'explique Vincent Colomb, ingénieur à l'ADEME : « Les possibilités d'améliorer l'impact environnemental d'un produit sont multiples pour un industriel : vaut-il mieux privilégier un approvisionnement français, réduire ses emballages, changer la recette, etc. ? Nos travaux et l'outil Agribalyse® permettent de se comparer par rapport aux produits français standard, mais aussi et surtout de hiérarchiser des pistes d'action ». Cette base de données permet d'alimenter une expérimentation sur l'affichage environnemental pour le grand public, qui devra inclure aussi des indicateurs complémentaires pour dépasser les limites actuelles de l'ACV (ex : impact sur la biodiversité).

→ www.agribalyse.fr

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL D'UNE PIZZA JAMBON-FROMAGE PAR ÉTAPES DE CYCLE DE VIE*

Agriculture

65,2%

Transformation

14,7%

Emballage

5,7%

Transport

4,3%

Supermarché et distribution

2%

Consommation

7,8%

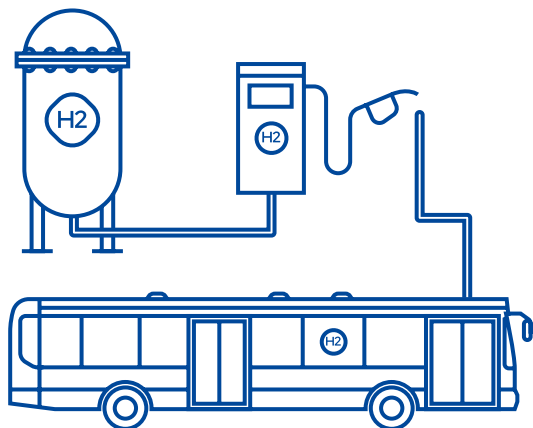
2

À Dijon, les transports rouleront bientôt à l'hydrogène vert

Faire de Dijon une référence de la mobilité zéro-émission en France ? C'est l'ambition qu'a affirmé tout un **écosystème local d'acteurs publics et privés en se dotant d'une infrastructure hydrogène pour les transports.**

Une ambition aujourd'hui constatée partout en France, et soutenue par les pouvoirs publics, à travers deux appels à projets structurants pilotés par l'ADEME (voir ci-dessous), et dont l'écosystème dijonnais est justement lauréat. Pour réaliser ce projet d'avenir, Dijon Métropole, soucieuse du développement de la filière hydrogène, a souhaité s'associer avec des entreprises locales pour créer un véritable système de production, allant de l'amont à l'aval du processus. La collectivité s'est associée avec le groupe Rougeot Energie afin de créer ensemble Dijon Métropole Smart EnergyHy (DMSE). Leur projet prévoit le déploiement d'un site de production d'hydrogène par électrolyse, d'une capacité de 500 kilos d'hydrogène par jour. Une infrastructure qui sera complétée à l'automne 2021 d'une seconde station d'avitaillement, idéalement située à proximité du dépôt de bus. À court terme, ces 2 stations pourront alimenter les véhicules à hydrogène de la collectivité et ses partenaires (bus, bennes à ordures, véhicules utilitaires), et s'ouvrir aux entreprises et aux particuliers.

L'impulsion donnée par Dijon Métropole Smart EnergyHy embarquera les entreprises délégataires de la Métropole dans la conversion de leurs véhicules à l'hydrogène, mais également à moyen terme les grands transporteurs situés sur le territoire.



La station H2 de Dijon Nord est située près d'une unité de valorisation des déchets et d'une centrale solaire. L'électrolyseur connecté pour produire l'hydrogène sera alimenté à 90 % par l'électricité provenant de l'incinérateur de déchets et les 10% restants proviendront du réseau électrique avec des garanties d'origine certifiant que l'électricité provient d'une source renouvelable et locale.

La station H2 de Dijon Sud est elle située sur le dépôt de bus.

LA FLOTTE CONCERNÉE À HORIZON 2030

175

bus

45

bennes à ordures

250

véhicules légers

12,3 M€

le soutien apporté par l'ADEME

L'ADEME S'ENGAGE POUR L'HYDROGÈNE

L'hydrogène constitue une opportunité stratégique incontournable pour réussir la transition vers une économie « zéro carbone ». Il s'inscrit également dans une priorité de souveraineté énergétique pour de nombreux États. Plus de 7 milliards sont donc destinés au soutien de cette filière au niveau national d'ici 2030.

Dans ce contexte, l'ADEME a lancé en octobre 2020 deux appels à projets structurants qui se déploieront en 2021-2022 :

→ L'appel à projets « Briques technologiques et démonstrateurs » financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA)

de l'État et opéré par l'ADEME, qui s'adresse principalement aux entreprises. Il est doté de 350 millions d'euros.

→ L'appel à projets « Ecosystèmes territoriaux hydrogène » du Plan de relance, opéré par l'ADEME soutient des investissements de production et de distribution d'hydrogène renouvelable ou décarboné, pour des usages industriels et en mobilité, en particulier dans le domaine des utilitaires et des transports lourds (collectifs ou de marchandises). Il est doté de 275 millions d'euros.

À terme, 7 projets seront présélectionnés.



Entre résilience et économies : quand les TPE et PME embrassent la transition écologique

Les TPE/PME jouent un rôle primordial dans la vie du pays, sa transition et dans les emplois liés au défi écologique. Conformément à son approche RSE, l'ADEME a complété son offre pour accompagner le plus grand nombre de projets grâce à ses dispositifs techniques, méthodologiques et financiers s'adressant aux TPE/PME. Passage en revue des principaux dispositifs déployés et qui vont encore s'accélérer dans le cadre du Plan de relance.

RSE



Un appel à projets : le Concours i-Nov

Le Concours d'innovation i-Nov est un dispositif de soutien financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) afin de soutenir des projets innovants portés par des start-up et PME. L'objectif est de favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine pouvant prétendre notamment à une envergure mondiale. Il permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 600 000 et 5 millions d'euros.

Le « Diag Eco-Flux »

Ce dispositif remplace, pour les établissements de plus de 20 salariés, le dispositif « TPE & PME gagnantes sur tous les coûts » lancé par l'ADEME en 2017. Il a pour but de conseiller les entreprises pour les aider à réaliser rapidement des économies durables, en réduisant leurs consommations d'énergie, de matière, d'eau et de production de déchets. En partenariat avec l'ADEME, Bpifrance pilote ce dispositif avec pour objectif un changement d'échelle grâce à son réseau et ses outils d'accompagnement.

Un Plan d'accompagnement vers la transition écologique

Lancé le 5 juin par l'État, l'ADEME et Bpifrance, ce plan d'accompagnement des TPE/PME vers la transition écologique comprend 10 mesures fortes, au titre desquelles notamment le lancement du « Coq vert », initiative d'entrepreneurs engagés pour le climat, le prêt vert ADEME-Bpifrance, le « DIAG ECO-FLUX », etc.

→ Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2020.06.05_dp_plantpepme_projet-vf.pdf

ENTREPRISES



La transparence climat au menu chez AXA

« Ce qui ne se mesure pas ne se pilote pas », énonce Ulrike Decoene, Directrice de la marque, de la communication et de la responsabilité d'entreprise du Groupe AXA*. C'est bien pour renforcer et accélérer l'impact de sa stratégie climatique, que l'assureur développe et publie depuis 4 ans un rapport climat. Ce dernier décrit les initiatives d'investissements et d'assurances responsables d'AXA en matière de lutte contre le changement climatique et mesure l'avancement du Groupe dans la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris à l'horizon 2050.

Ce rapport a été primé aux International Climate Reporting Awards, des prix créés en 2016 et qui récompensent les acteurs économiques intégrant pleinement des critères environnementaux dans leurs activités et leurs politiques d'investissement. Ils sont organisés par le ministère de la Transition écologique, l'ADEME, SASB** et 2° Investing Initiative.

→ www.climatereportingawards.org



Préparer aujourd'hui la qualité de l'air de demain

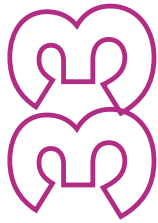
La pollution de l'air aux particules fines continue d'être responsable de 48 000 décès chaque année en France. C'est parce qu'il reste donc beaucoup à faire que l'ADEME a fait le choix en 2020 de regrouper ses différents appels à projets de recherche sur la thématique de la qualité de l'air en un programme unique : Amélioration de la qualité de l'air : Comprendre, Innover, Agir (AQACIA), et ainsi en renforcer son impact et sa visibilité.

Lancée à l'automne, l'édition 2020 a pour ambition de « faire émerger des projets de recherche et développement orientés vers la compréhension et l'amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur ». Un appel qui s'adresse aux équipes de recherche publique ou privée, aux centres de recherches, centres techniques publics, parapublics ou privés, entreprises, associations ou bureaux d'études...

Dans le cadre de cette édition, 61 dossiers ont été déposés et sont actuellement en cours d'évaluation.

* <https://www.axa.com/fr/magazine-entretien-ulrike-rapport-climat-2020>

** SASB : Le Sustainability Accounting Standards Board est une organisation à but non lucratif, fondée en 2011 par Jean Rogers pour développer des normes de comptabilité durable



« Numérique et écologie ont destin lié »

Sylvain Breuzard, fondateur de Norsys

Fondateur de l'entreprise de services numériques Norsys, Sylvain Breuzard est également une personnalité engagée pour la transition écologique. Président de Greenpeace France, il a accompagné l'ADEME à réduire l'empreinte écologique de ses sites Internet. **Dans son fonctionnement, et alors qu'elle a mûri une stratégie numérique**



ambitieuse, l'Agence est également soucieuse d'utiliser les technologies numériques en minimisant leurs impacts sur l'environnement et de manière éthique et responsable.

Sylvain Breuzard décrypte ici les liens entre numérique et écologie, et les enjeux associés pour les entreprises.



Sylvain Breuzard, fondateur de Norsys

Transition numérique et transition écologique : amies ou ennemies ?

Sylvain Breuzard : Ces deux transitions sont en interdépendance totale. L'une ne peut vivre sans l'autre, et inversement. La transition numérique va rapidement atteindre un plafond, si elle ne prend pas mieux en compte son impact environnemental : le secteur numérique représente déjà 10% de la consommation mondiale d'électricité et cela ne cesse de croître ! Le virtuel dépend de ressources (naturelles, énergétiques, etc.) bien réelles ! La pollution liée à la fabrication des matériels et infrastructures nécessaires à l'essor du numérique en témoigne. Les entreprises ont une responsabilité pour que leur croissance, qui repose aujourd'hui largement sur le numérique, ne soit pas significative de coûts dommageables pour l'environnement.

Mais la transition écologique a-t-elle besoin du numérique, elle ?

S.B. : Oui absolument, les usages du numérique peuvent être mis au service de

la transition écologique. Quelques exemples simples : le numérique favorise l'essor des circuits courts dans l'alimentaire ; il permet de mettre en lien consommateurs et commerces locaux pour écouler plus efficacement leur stock de produits frais périssables. Si l'on prend le domaine de la mobilité, il facilite l'essor du covoiturage, de l'autopartage entre particuliers. La possibilité du télétravail représente également des bénéfices environnementaux. Donc oui, le numérique peut être un puissant levier au service de la transition écologique ! Sans oublier bien sûr que le numérique facilite l'accès à la connaissance et à la sensibilisation sur les problèmes climatiques et environnementaux.

Les entreprises vous semblent-elles conscientes et matures sur ces enjeux ?

S.B. : Le chemin est long, mais on progresse. On parlait pourtant de « Green IT » dès avant les années 2010, et ce n'est vraiment que maintenant que l'enjeu de la sobriété numérique commence à émerger. Et encore... je ne pense pas que les fabricants de matériels, smartphones, tablettes, ordinateurs envisagent tous de la même manière les enjeux d'éco-conception numérique.

À l'échelle de Norsys, comment vous mobilisez-vous ?

S.B. : En 2011, nous avons créé « l'étiquette environnementale » de nos projets informatiques : c'est-à-dire le bilan carbone lié à leur réalisation. Notre objectif était, dès la proposition commerciale, de sensibiliser nos clients aux problématiques environnementales liées au numérique et de voir avec eux comment réduire les émissions de CO₂. Très honnêtement et

avec le recul, nos clients à l'époque n'ont pas du tout été réceptifs à cette démarche.

Puis nous avons fait le choix d'adopter volontairement notre propre démarche d'éco-conception pour intégrer les impacts liés à la fabrication d'un logiciel de manière très large, comme par exemple : la durée de vie des appareils des utilisateurs, la simplicité de l'interface homme/machine, le volume de données émis sur les réseaux, la consommation énergétique des serveurs mais aussi les déplacements des collaborateurs... Nous avons de nouveau décidé de présenter à nos clients cette démarche, car nous sentons un frémissement sur cette préoccupation. Mais dans un premier temps, à titre seulement pédagogique pour leur démontrer qu'ils peuvent être acteurs de la réduction de l'impact du numérique sur notre planète.

SYLVAIN BREUZARD

EN 3 DATES

1994

Création de Norsys
(aujourd'hui 600
collaborateurs)

2007

Nomination à la présidence
de Greenpeace France

2021

Sortie du livre
« La permaentreprise - Un
nouveau modèle de
développement pour des
entreprises durables »
aux éditions Eyrolles



L'écoconception : à la portée de toutes les entreprises...

En permettant la réduction de différents impacts environnementaux d'un produit ou d'un service, l'écoconception est un levier clé de l'économie durable de demain. Une raison qui explique pourquoi l'ADEME en fait depuis plus de 15 ans l'une de ses expertises-clés pour accompagner les entreprises de tous secteurs à s'impliquer dans la démarche.

L'écoconception est à la portée de toutes les entreprises. Pour autant, si la démarche est gagnante (dynamique d'innovation, hausse du chiffre d'affaires, baisse des coûts de production, image auprès des consommateurs, etc.), elle est aussi exigeante. Elle réclame de mesurer les impacts environnementaux à chaque étape du cycle de vie d'un produit sur de multiples critères, puis de travailler là où les marges de progrès sont les plus importantes, sans pour autant déplacer le problème ailleurs... Par exemple, un emballage semblant être vertueux en termes de composition de matériaux, ne le sera pas forcément lors de son recyclage.

Pour diffuser l'approche de l'écoconception auprès des entreprises, l'ADEME intervient à plusieurs niveaux. D'abord au travers de la conception ou de la promotion d'outils et méthodes (Analyse de

Cycle de Vie, bases de données IMPACTS ou Agribalyse®, Écolabel européen...) ou encore d'actions de sensibilisation, à l'image des 4^e Rencontres nationales de l'économie circulaire qui se sont tenues en septembre 2020. L'Agence soutient aussi financièrement les entreprises à l'aide d'appels à projets (voir ci-contre).

Elle mène enfin une activité de R&D. Une trentaine de référentiels d'affichage environnemental sectoriels, par exemple, sont en cours d'expérimentation, sur des secteurs aussi variés que l'alimentation, le design textile, l'informatique etc.. Avec, à la clé, une note environnementale des produits/services destinée à encourager les entreprises à obtenir la meilleure notation. Et disposer ainsi d'un argument « vert » à faire valoir auprès de consommateurs de plus en plus concernés par la protection de l'environnement.

LES APPELS À PROJETS DE L'ADEME DÉDIÉS À L'ÉCOCONCEPTION



PERFECTO

Appel à projets annuel et national multisectoriel pour soutenir des projets de recherche. Focus organisés certaines années, par exemple sur l'économie de la fonctionnalité en 2020 ou sur le numérique en 2021.



GREENCONCEPT

Appel à projets annuel lancé depuis 2017 par l'ADEME Occitanie avec la Région Occitanie et la CCI Languedoc-Roussillon. Accompagne des entreprises régionales pour les aider à intégrer les principes de l'écoconception dans le développement de leurs produits et services numériques.



GREEN-GO

Appel à projets annuel et national dédié aux entreprises des filières alimentaires (production, transformation, distribution...)



APPELS À PROJETS RÉGIONAUX

À l'image d'AURAPEPS dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Lancés par les directions régionales pour accompagner les entreprises de tous secteurs dans la mise en œuvre de leurs projets dans un objectif de commercialisation d'un produit ou d'un service.

« Le changement de modèle indispensable que révèle la crise sanitaire et économique actuelle passera notamment par l'écoconception. »

Raphaël Guastavi, Chef du service Produit et Efficacité Matière à l'ADEME



Dans sa feuille de route RSE, l'ADEME a pour ambition d'accompagner toutes les entreprises vers la transition écologique. Pour mobiliser et inclure toutes les parties prenantes, l'Agence illustre comment ces questions peuvent être mobilisées sur des chaînes de valeur. Elle entretient également des réseaux de partage d'expériences à l'instar du réseau CAPE (Club ADEME et partenaires des entreprises) en Ile-de-France.

... et possible dans tous les secteurs

AMEUBLEMENT

Maisons du Monde. Enseigne de meubles et décoration pionnière de l'écoconception (Bilan Carbone, ACV, logistique...) soutenue par l'ADEME depuis 2010. À notamment développé une gamme de canapés écoconçus. L'entreprise organise chaque année les Trophées de la création durable, un concours ouvert aux étudiants des écoles de design pour créer un meuble ou un article de décoration en minimisant ses impacts à chaque étape de son cycle de vie.

AGROALIMENTAIRE

Litha Espresso, fabricant de capsules de café biodégradables compatibles avec les machines d'une grande marque, accompagné par l'ADEME Occitanie, à mis en place un réseau de collecte auprès des entreprises pour permettre le compostage industriel des capsules. Prépare une nouvelle capsule compostable par les particuliers.

CUISINE ET PETIT ÉLECTROMÉNAGER

Groupe Seb, engagé dans une démarche globale d'écoconception pour l'ensemble de ses marques (Tefal, Moulinex, Krups...) avec de nombreuses réalisations à la clé : poêles et casseroles en aluminium recyclé, réseaux de réparateurs partenaires et de rechapage des revêtements adhésifs, forfaits de réparation, expérimentation de location d'appareils culinaires (Eurocok)...

TEXTILE

Dans le monde des combinaisons de surf, Soörüz a mis au point une nouvelle « recette » pour développer un néoprène plus écoresponsable : à base de coquilles d'huîtres, canne à sucre, caoutchouc naturel et d'huile végétale, en remplacement de composants d'origine pétrochimique.

→ Découvrir cette histoire sur Brut.

PRODUITS D'ENTRETIEN

Eurotab Tableting. Produits d'entretien ménager (eau de javel, nettoyant vitre, détachant...) développés en minimisant ses impacts à chaque étape de son cycle de vie. Les produits à base de matériaux biosourcés se présentent sous la forme de tablettes à diluer qui permettent de minimiser le packaging (vs des bouteilles en plastique), le stockage et le transport.

TEXTILE

Moncoton. Projet initié par le groupe de prêt-à-porter Modetic (jeans 1083, notamment) et soutenu par l'ADEME pour développer un fil recyclé fabriqué en France à partir d'anciens vêtements pour confectionner de nouveaux produits et créer une vraie économie circulaire locale.

NUMÉRIQUE

Geotrek, suite logicielle de gestion et valorisation des sentiers et activités touristiques, lauréate de l'appel à projet Greenconcept et développée en open source par Makina Corpus. Une démarche d'écoconception a permis à ses développeurs de condenser l'information, minimiser les impressions et les temps de téléchargement, mais aussi réduire l'utilisation des serveurs et des smartphones.

BRÈVES DURABLES



« Habiller les gens, plutôt que leur vendre des habits »

Sociologue de l'environnement et vice-présidente de Fashion Green Hub, un consortium de plus de 200 entreprises engagées dans la mode durable, Madjoulène Sbaï est une figure engagée de la mode écoresponsable. Elle nous en dit plus sur les contours de la mode durable. En 2020, l'ADEME a soutenu l'association Fashion Green Hub dans le cadre des « Fashion Green Days » et a lancé avec la Métropole de Lille la première édition des Trophées de la mode circulaire.

La mode circulaire, qu'est-ce que c'est ?
Madjoulène Sbaï : La mode circulaire, c'est appliquer les principes de l'économie circulaire au secteur de la mode. Cela peut prendre 1 000 formes : c'est éco-concevoir des vêtements en privilégiant des matières premières mieux disantes d'un point de vue environnemental. C'est avoir des process qui limitent les chutes et penser la fin de vie du produit dès sa conception. C'est changer le modèle de distribution en développant des nouveaux services tel que la réparation,

la customisation, la fabrication à la demande. C'est enfin utiliser des matières recyclées, y compris enues d'autres secteurs.

C'est donc une manière de se réinventer pour le secteur ?

M.S. : Quand on regarde tout ça, on se dit que le champ de créativité est incroyable ! Pour ces professionnels qui sont d'un métier de la créativité, c'est une chance pour renouer avec leur coeur de métier : créer, s'intéresser aux matières, s'adapter aux goûts, à l'état de la société, développer une approche culturelle de leur métier. La mode circulaire est une manière de se réinventer dans un secteur dont le modèle économique est à bout de souffle, et qui a connu de multiples crises. La filière de confection et de fabrication textiles en France s'est considérablement amenuisée depuis ces 30 dernières années. Et l'essor de marques et d'enseignes arrive aujourd'hui à un tournant, qu'on voit dans les nombreux plans sociaux, dans les fermetures d'enseignes, le changement des habitudes d'achat des Français etc.

→ Retrouvez la suite de l'interview sur le site et Madjoulène Sbaï sur Twitter @majdoulènesbai



ENTREPRISES



Innover pour permettre l'accès à une énergie durable

Dans les pays en développement, l'accès à l'énergie est déterminant pour le développement économique, l'accès à la santé et à l'éducation, le progrès social, etc.. C'est pourquoi l'ADEME et les acteurs français du secteur se mobilisent pour soutenir et financer des solutions innovantes, en particulier en Afrique subsaharienne, sur la question de l'accès à l'énergie hors réseau. En 2020, l'ADEME

et l'AFD ont ainsi apporté leur soutien technique et financier à 10 start-up innovantes à hauteur de 1,6 million d'euros.

C'est par exemple le cas du projet Fawrou Remobe porté par l'ONG Entrepreneurs du monde au Sénégal, dans la région rurale de Matam. Ce projet (qui signifie « Grenier des paysans » en langue peul) vise à lutter contre l'insécurité alimentaire en améliorant le revenu des petits

producteurs par la mise en place de greniers de stockage rafraîchis pour les oignons, alimentés en énergie durable. Jusqu'à présent, du fait de l'absence de solutions de stockage de sa production locale d'oignons, le Sénégal était dans l'obligation d'importer depuis les Pays-Bas sur certaines saisons de l'année.

→ Retrouvez toutes les explications d'Eric Eustache, responsable du pôle Agro-Entrepreneuriat de l'ONG, sur le site.

« La solution proposée par Entrepreneurs du Monde pour améliorer le stockage des oignons est la construction de greniers rafraîchis en briques de terre séchée. »

Eric Eustache,
Responsable de projet

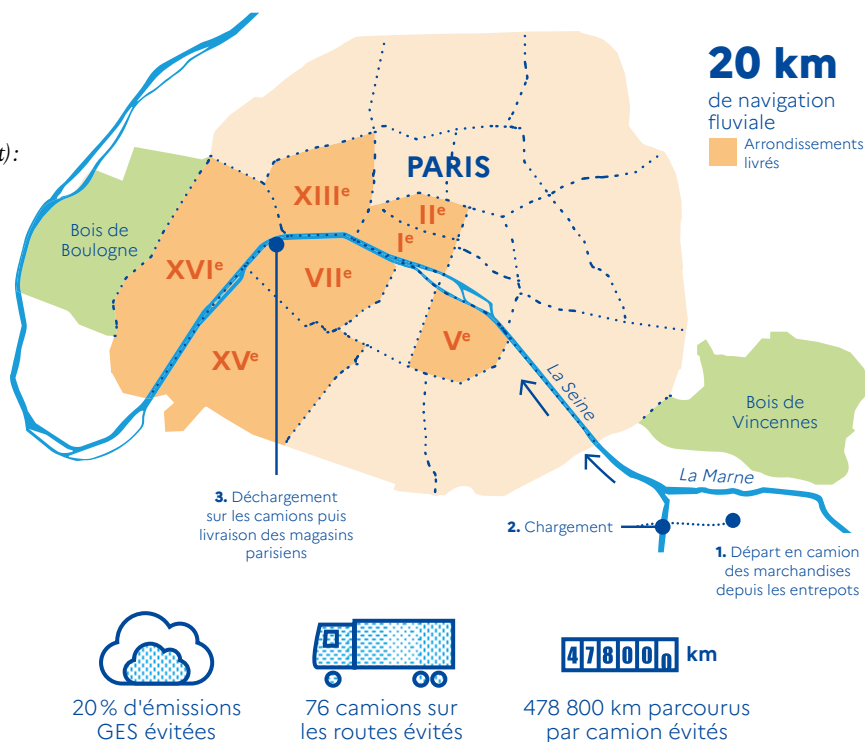


Logistique-sur-Seine : les transports préfèrent l'eau

EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement) : c'est le nom du programme financé par les Certificats d'économie d'énergie (CEE) porté par l'ADEME, aux côtés des organisations professionnelles du transport et de la logistique, pour conjuguer les transports au durable. Un programme qui donne notamment lieu chaque année à la remise de Trophées.

Parmi les lauréats cette année, un projet original porté par l'entreprise XPO. Cette dernière a reçu le Prix de la coopération entre acteurs pour la mise en place d'une solution multimodale fluviale pour Franprix. 40 caisses mobiles sont transportées chaque jour par voie fluviale depuis Bonneuil-sur-Marne (94) jusqu'au port de la Bourdonnais dans Paris, où des camions les récupèrent pour livraison vers plus de 250 points de vente. Un travail en partenariat avec Ports de Paris, la mairie de Paris, la région Île-de-France et VNF qui compte se poursuivre pour transporter 46 conteneurs quotidiennement à terme.

* AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF



Les biomatériaux : avenir de l'automobile ?

NAFILEanTM (Natural Fiber for Lean design) : c'est le nom de la matière biosourcée recyclable imaginée par l'équipementier automobile Faurecia avec le soutien de l'ADEME dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (Véhicule du futur). Sa raison d'être ? Un

double impact positif sur l'environnement : permettre un allègement jusqu'à 25% de ce composant d'automobile par rapport aux pièces plastiques classiques (panneaux de porte, consoles centrales, planches de bord, etc), tout en recourant aux fibres naturelles.

Le consortium désire, sur la base du concept NAFILEan et via de nouvelles technologies, franchir une nouvelle étape en développant de nouvelles matières afin

de substituer jusqu'à 90% des matériaux utilisés dans l'intérieur automobile.

Le projet ENAFILIA permettra d'étendre significativement l'utilisation de composants à base de fibres naturelles et de générer un gain de masse de 3kg sur un périmètre de 15kg.

→ Découvrez également d'autres projets de recherche dans la bioéconomie, soutenus par l'ADEME grâce à l'appel à projets GRAINE.



Les transports face au défi de la transition énergétique

Comment aligner le secteur des transports sur l'objectif de neutralité carbone en France à l'horizon 2050 ? C'est à cette immense question que s'est attaqué Aurélien Bigo dans sa thèse soutenue en novembre 2020. Après être revenu sur les trajectoires d'émissions des transports en France depuis 1960, le chercheur détaille les principaux leviers de réduction des émissions des transports.

Il met en lumière que la décarbonation du mix énergétique a eu un faible impact jusqu'à maintenant, contrastant avec les scénarios de perspectives où elle apparaît comme un levier majeur. Il démontre que les scénarios

de sobriété les plus ambitieux s'appuient avant tout sur d'autres leviers : modération de la demande de transport, report modal et taux de remplissage. Une contribution éclairante dans les débats mettant en balance « technologie » et « sobriété » pour réussir l'objectif de neutralité !

L'ADEME soutient chaque année de nombreuses thèses, financièrement grâce à un appel à projets ou via la participation de ses experts comme ici avec Aurélien qui a été accompagné par Jérémie Almosni, Chef du service mobilité de l'ADEME.

→ Découvrez la soutenance de la thèse d'Aurélien Bigo sur YouTube.

SAFETY

40 Se transformer



41 Favoriser l'engagement en ligne



42 Ouvrir ses données



43 Être au rendez-vous de la biodiversité



44 Réduire l'empreinte carbone des bâtiments



45 S'engager pour la sobriété numérique



46 Adopter les transports doux





formation

F.B. : À l'évidence, il y aura un avant et un après-Covid. Sur le sujet du télé-travail d'abord, que nous expérimentons auparavant à raison d'un jour de télétravail par semaine. Le confinement a complètement changé la donne. Nous avons constaté une montée en maturité dans l'utilisation collective du télétravail. Du côté des managers, des freins ont pu tomber ; la capacité à manager une équipe à distance s'est affinée. Il est évident cependant que le télétravail d'après-Covid ne pourra pas être le même que le télétravail subi pendant

ave
affaire
onné de
sens bien
l'ADEME à
leur sécurité
ion de leur
l'inventer la
vie au travail
circonstances

lectif de travail,
attention aux salariés
ne préoccupation



47 Financer l'innovation

48 Créer les nouveaux récits

49 Soutenir l'ESS

50 Conjuguer environnement et santé

51 Superviser les filières REP

52 Appréhender des processus complexes



Entre Covid-19 et Plan de relance, l'ADEME accélère sa transformation



Fabrice Boissier, Directeur général délégué de l'ADEME

profondément marquée par la crise sanitaire, mettre en œuvre l'axe de notre stratégie RSE « Satisfaire l'épanouissement professionnel de tous les salariés » a pris un sens bien particulier. La priorité de l'ADEME a bien sûr été d'assurer leur sécurité sanitaire, de prendre soin de leur moral, et de tenter d'inventer la meilleure qualité de vie au travail possible dans ces circonstances inédites.

Maintenir un collectif de travail, maintenir une attention aux salariés isolés, a été une préoccupation capitale. Tous les managers se sont ainsi attachés à animer leurs équipes, et à multiplier les contacts informels pour garder le lien. Au niveau direction, nous avons mis en place des visio-conférences Zoom avec l'ensemble du personnel, pour leur permettre de poser leurs questions et de conserver le sentiment d'appartenance à l'ADEME. Un sondage hebdomadaire mené avec la direction des ressources humaines nous permettait également de mesurer l'esprit des équipes et d'identifier des situations humaines à risque.

et un après-Covid. Sur le sujet du télé-travail d'abord, que nous expérimentons auparavant à raison d'un jour de télétravail par semaine. Le confinement a complètement changé la donne. Nous avons constaté une montée en maturité dans l'utilisation collective du télétravail. Du côté des managers, des freins ont pu tomber; la capacité à manager une équipe à distance s'est affinée. Il reste évident cependant que le télétravail d'après-Covid ne pourra pas être le même que le télétravail subi que nous continuons de vivre début 2021. Il demeure essentiel de l'articuler avec des temps de vie et de travail « en présentiel », pour que le travail soit un lieu d'épanouissement personnel et collectif.

Avez-vous dû redéfinir vos missions et vos priorités dans ce contexte sanitaire ?

F.B. : Dès le confinement, nous avons voulu penser à l'après-Covid. Imaginer des actions pour faire redémarrer l'économie et la transition écologique. Et nous avons souhaité le faire en échange avec nos partenaires! De ces propositions est née par exemple l'idée de venir en aide à des secteurs en difficulté, comme l'économie sociale et solidaire; idée qui s'est traduite par la mise en place d'une aide d'urgence vers ces acteurs qui ont très peu de capacités de résilience en termes de trésorerie.

Nous avons également réfléchi à des grands programmes d'action qui pourraient être déployés pour accélérer la reprise sur les territoires, dans les entreprises, etc. Nous avons réfléchi aux réponses à apporter à certaines faiblesses que la crise a mises en évidence, comme par exemple la dépendance aux marchés internationaux sur des secteurs critiques, l'intérêt à relocaliser certaines filières, etc. Ce travail, mené depuis avril et par itération, a permis de mûrir des propositions qui ont pu alimenter le Plan de relance travaillé durant l'été par le gouvernement.

Nous avons également continué à réfléchir à la vision prospective

Comment l'ADEME a-t-elle fait face à la crise sanitaire en 2020 ?

Fabrice Boissier: Comme tout le monde, nous avons été frappés et surpris par le confinement. Certes, nous disposions d'un plan de continuité d'activité, permettant d'organiser le travail à distance, mais nous avons dû comme toutes

L'ADEME

« L'ADEME, c'est un pied sur le terrain et un œil vers l'avenir »

les organisations nous adapter dans cette situation inédite. Qu'il s'agisse de partage d'expertise, de gestion de dossiers... nos activités se sont avérées pratiquement toutes « télétravaillables » et nous avons gardé 100% de nos capacités à agir.

Comment l'ADEME a-t-elle accompagné ses collaborateurs dans cette situation ?

F. B. : Dans une année 2020

Tout au long de l'année, nous avons adapté continuellement l'organisation du travail pour à la fois préserver la santé, tenir compte des impacts de la situation sanitaire sur la vie quotidienne des salariés, et tenter de préserver la qualité de vie au travail.

Cette crise va-t-elle changer la manière de travailler à l'ADEME ?

F.B. : À l'évidence, il y aura un avant

d'après-crise. Nous avons déjà à l'ADEME un travail sur la « prospective 2050 », qu'on a dû réinterroger à la lumière de la crise. Il faut se forcer à lever le nez du guidon, pour continuer à garder le cap vers l'objectif de neutralité carbone. Nous avons poursuivi notre projet de prospective et commencé à réfléchir aux inflexions que pourrait apporter la crise de la Covid-19 sur la manière de dessiner nos trajectoires de prospective. Nous avons ainsi gardé ce qui fait la marque de fabrique de l'ADEME : un pied sur le terrain et un œil vers l'avenir, pour identifier les opportunités comme les risques de la transition.

Le Plan de relance a été le temps fort de la rentrée de septembre. Comment va-t-il impacter l'ADEME ?

F.B. : C'est une révolution à l'ADEME. Le Plan de relance va occasionner un doublement de notre volume d'activité, en termes d'accompagnement budgétaire, de financement apporté aux parties prenantes... À partir de 2021, nous piloterons 1,5 milliard d'euros pour financer et accélérer la transition écologique. La marche est élevée et elle a débuté dès 2020 !

Dès fin juillet, nous avons travaillé avec les ministères pour identifier les dispositifs à mettre en place, préparé l'organisation de l'ADEME, en termes de capacités RH, de modes d'intervention, de cibles à viser, de territorialisation de l'aide...

Concrètement, qu'est-ce que cela va changer ?

F.B. : D'une part, nous ouvrons de nouveaux champs d'intervention. Par exemple le dispositif de secours vers les petites entreprises de l'ESS que j'ai évoqué.

Sur le sujet de l'industrie, nous opérons le fonds de décarbonation de l'industrie du plan de relance. Alors que par le passé nous finacions uniquement la chaleur renouvelable en entreprise, nous intervenons dans le Plan de relance également sur l'efficacité énergétique. C'est un nouveau champ d'intervention.

Il y a enfin des secteurs sur lesquels nous n'intervenions que très peu et sans moyens financiers, comme le tourisme durable. Dorénavant nous gérons pour ce secteur, une enveloppe de 50 millions d'euros, et avons la capacité d'impulser de véritables dynamiques.

Est-ce que cela a un impact sur vos modes d'intervention ?

F.B. : Oui, et c'est mon deuxième point. Cet enjeu de massification impacte nos modes d'intervention : les critères d'éligibilité, les modalités d'instruction, les taux d'intervention doivent être adaptés, en cherchant l'accessibilité et la simplification pour nos cibles...

Il nous faut également innover via des partenariats d'intervention, pour aller toucher des acteurs qui n'étaient pas notre cœur de cible. C'est ce que nous avons par exemple fait avec Bpifrance pour élargir les TPE/PME ciblées.



L'ADEME a su assurer la continuité de ses activités pendant cette période en préservant la santé, et la qualité de vie au travail de ses salariés au moyen d'une organisation matérielle et d'une gouvernance interne adaptées aux circonstances. Les équipes ont réussi à maintenir la dynamique collaborative initiée les années précédentes : plus de 70 ateliers en intelligence collective ont été menés, certains ont d'ailleurs permis d'approfondir les liens avec nos partenaires.

Sur les 200 initiatives identifiées par les équipes dans leurs projets de service près de la moitié concernait les 2 piliers de la feuille de route RSE suivants : contribuer à l'épanouissement professionnel de tous les Adémiens, déployer une gouvernance ouverte pour accompagner les acteurs et impliquer les salariés. Cette période a également constitué une opportunité pour refonder la communication interne afin qu'elle devienne un levier d'engagement des Adémiens.



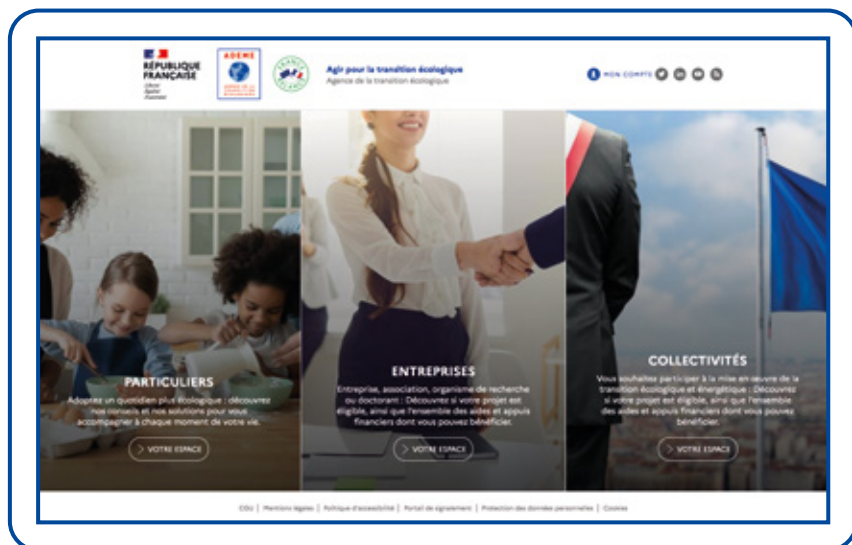
« À partir de 2021, nous piloterons 1,5 milliard d'euros pour financer et accélérer la transition écologique »



Sous le signe d'une meilleure prise en compte des besoins des bénéficiaires, l'ADEME a mis en place une plateforme numérique orientée usagers et a franchi les premiers pas pour remplir ses obligations en matière de transparence des données publiques. Par la même occasion, ces actions lui permettent d'améliorer ses processus internes et d'ancrer des valeurs de qualité de service.

AGIR: une plateforme numérique pour s'engager dans la transition écologique

L'ADEME



« Mieux informés, les Français pourront participer plus activement à la transition écologique »

Damien Julienne,
Chef de projet de la plateforme AGIR

agirpourlatransition.ademe.fr



Une entrée par profil : particulier, entreprise, collectivité, donnant accès à des espaces dédiés



La possibilité de créer son compte



Un accès simplifié à tous les contenus de l'agence : demande de financements, dépôt de projets, résultats d'étude, conseils et retour d'expériences...

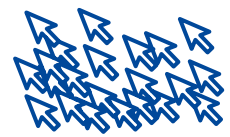


Mais également... une plateforme qui répond aux exigences de sobriété numérique

UN ESPACE POUR LES PARTICULIERS

L'espace Particuliers est conçu pour aider les Français à adopter un quotidien plus écologique, notamment en leur donnant des conseils et en les accompagnant à chaque moment de leur vie.

Il présente plusieurs onglets : « au bureau », « conso », « maison », « parents », « vacances et loisirs » ou encore « finances ». La page d'accueil regroupe les conseils pour répondre aux préoccupations du moment.



1 000 000
de visites en 2020



42

« D'obligation réglementaire, l'open data est devenue opportunité! »

Laurent Morice, « Chief Digital Officer » à l'ADEME et responsable du projet Open data

L'ouverture des données est devenue un axe stratégique pour l'ADEME aujourd'hui. Laurent Morice, « Chief Digital Officer » à l'ADEME et responsable du projet Open data, détaille cette politique.

La loi Lemaire de 2016 a rendu l'ouverture des données obligatoire pour les administrations.

Vos données étaient-elles prêtes à être partagées ?

Laurent Morice: Jusqu'alors, les données de l'ADEME n'étaient pas produites pour être partagées, et présentaient une qualité très inégale. On a dû mieux les structurer, afin qu'elles puissent être croisées et communiquer entre elles! Une grande partie de nos données sont désormais hébergées sur un portail dédié: data.ademe.fr, régulièrement enrichi de nouveaux jeux de données utilisables gratuitement par tous.

Cette obligation réglementaire est devenue peu à peu une opportunité de faire progresser la qualité et la quantité de nos données ouvertes, au bénéfice de la transition écologique!

Comment l'ouverture des données peut-elle faire progresser a transition écologique ?

L.M.: La donnée, c'est le produit, mais également la source de la connaissance. Nos données peuvent accélérer l'innovation dans différents champs de la transition.

Si l'on prend les données liées à l'impact environnemental de l'alimentation, qu'on retrouve dans notre base Agribalyse®, elles sont aujourd'hui utilisées pour enrichir des applications grand public. En mettant ces données à disposition, on joue un rôle de démultiplicateur; on permet à d'autres d'imaginer et de déployer des services écologiques, pour favoriser le passage à l'acte, adopter les bons gestes, etc.

Comment entendez-vous favoriser la réutilisation des données de l'ADEME ?

L.M.: Notre enjeu aujourd'hui, c'est de contribuer à construire un écosystème des données de la transition écologique. De les rendre visibles pour inciter davantage d'acteurs à s'en saisir! C'est ainsi qu'en 2020, nous avons organisé en Corse avec le Ministère de la Transition écologique le 1^{er} hackathon de la rénovation énergétique: « Renovation »; suivi plus récemment du concours DATABAT.

TROIS JEUX DE DONNÉES DISPONIBLES



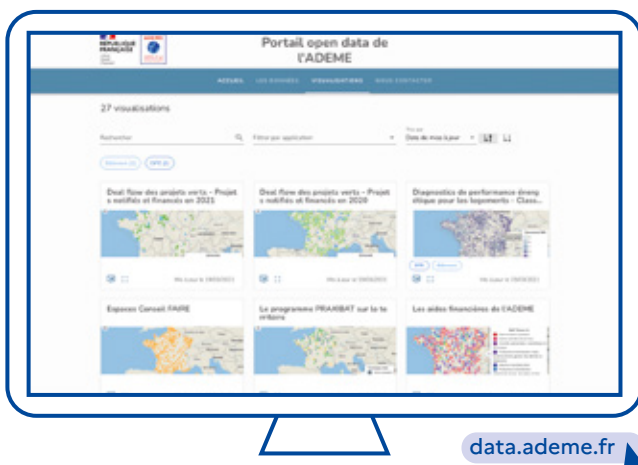
Le diagnostic de performance énergétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment public, en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre.



Agribalyse®: une base de données de référence des indicateurs d'impacts environnementaux suivant la méthode d'analyse de cycle de vie des produits agricoles produits en France et des produits alimentaires consommés en France.



Car Labelling: la comparaison de plus de 9 000 modèles de véhicules neufs au regard du bonus écologique, des consommations d'énergie, des rejets de CO₂ et des polluants réglementés.



data.ademe.fr



99
jeux de données



+ de 400
téléchargements par jour

RSE

Les 4 actualités de cette double-page permettent d'esquisser la manière dont l'ADEME s'est emparée avec ambition de l'axe de sa stratégie RSE « Engager tous les Adémiens dans une agence responsable, sobre et créative ».



Être au rendez-vous de la protection de la biodiversité

La biodiversité est reconnue un peu plus chaque année comme un enjeu capital de nos sociétés. Elle a un rôle à jouer dans l'atténuation des dérèglements climatiques, la garantie de la sécurité alimentaire et la prévention des pandémies.

Alors que la France s'est dotée d'un Plan Biodiversité ambitieux, l'ADEME a concrétisé en 2020 son implication en nouant un partenariat de 3 ans avec la LPO France (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Au programme : la protection de la nature sur les sites de l'Agence, mais aussi un partenariat sur le lien entre la biodiversité et ses activités liées à la maîtrise de l'énergie, à l'aménagement durable et aux énergies renouvelables !



Les 3 sites centraux de l'ADEME (Angers, Sophia Antipolis, Montrouge) sont intégrés au réseau des Refuges LPO, le 1^{er} réseau de jardins écologiques en France.

3 TYPES D'ACTIONS



L'ADEME devient partenaire du « Club U2B » (Urbanisme Bâti et biodiversité) pour engager le secteur de l'aménagement durable dans les nouveaux concepts d'écologie urbaine et d'éco-conception.



L'ADEME renouvelle son soutien au programme « Eolien et biodiversité » de la LPO, visant à améliorer l'intégration environnementale des parcs éoliens, notamment vis-à-vis des oiseaux et des chauves-souris.

44 Réduire l'empreinte carbone des bâtiments de l'ADEME

Tous les 4 ans, l'ADEME réalise un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (BGES). Dans le précédent bilan, l'énergie représentait 10% de ses émissions.

Différentes actions ont été engagées suite à cet audit sur les différents sites centraux de l'agence :

1. la réduction des consommations d'énergie en expérimentant l'évolution du bâtiment du site de Valbonne au regard de la réglementation sur le bâti tertiaire*,

2. l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique des sites de Valbonne et Angers,

3. le maintien des performances BBC sur le site de Montrouge,

4. la mise en place d'une plateforme logicielle dédiée à la performance énergétique avec la société Energisme, qui permet de suivre en temps réel la consommation et de détecter les pistes d'optimisation.



4 L'ADEME s'engage pour la sobriété technologique

RSE Dans son fonctionnement et alors qu'elle a mûri une stratégie numérique ambitieuse, l'ADEME est également soucieuse d'utiliser les technologies numériques en minimisant leurs

impacts sur l'environnement et de manière éthique et responsable. L'ADEME souhaite être labellisée « Numérique responsable » en 2021.



PROMOTION DE L'ÉCO-CONCEPTION LOGICIELLE

- Réduction de l'empreinte énergétique des sites et outils numériques de l'ADEME (optimisation des requêtes, allègement des écrans, limitation de génération d'emails, optimisation de la gestion du cache, etc.)
- Création en 2021 d'un centre de service « Sobriété numérique » à destination des porteurs d'applications numériques de l'Agence pour les accompagner à éco-concevoir leurs outils et mesurer leur consommation d'énergie



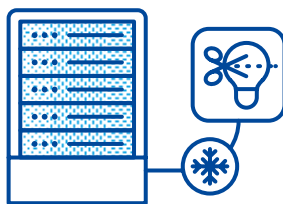
SOLUTIONS DE TÉLÉPHONIE MOBILE ET FIXE À MOINDRE IMPACT

- Achat de téléphones mobiles reconditionnés et transmission à un réparateur local des téléphones abîmés
- Fin des équipements en téléphones fixes



ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES À L'ADEME

- 7 ans : le matériel bureautique
- 8 ans : les équipements de visioconférence
- 11 ans : les serveurs



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES SERVEURS

- Refroidissement des serveurs par système adiabatique (c'est-à-dire sans échange de chaleur)
- Serveurs stockés dans des conteneurs pour plus d'efficacité du système de climatisation
- Choix d'un hébergeur permettant la réduction de la consommation énergétique des serveurs

46 Des transports doux pour un bilan léger ?

Optimiser la mobilité des salariés pour réduire son bilan GES, c'est l'objectif poursuivi par l'Agence. Avec 2 437 tCO₂e, le poste « déplacements des personnes » représente 41 % des émissions totales de fonctionnement. Il regroupe

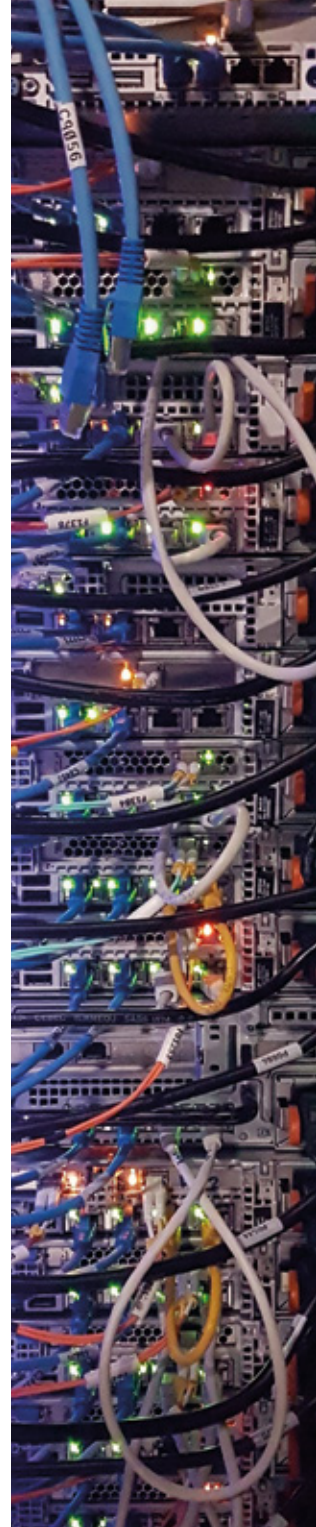
les déplacements domicile-travail, les déplacements professionnels et ceux des visiteurs, dans des proportions relativement égales (37 %, 32 %, 31 %).

Panorama des actions déployées pour changer la mobilité à l'ADEME :

→ à Angers, mise à disposition des salariés du site de vélos en free-floating avec la société Pony Bike ;

→ passage d'une navette gazoil à une navette biogaz d'ici avril 2021 sur les trajets Gare - site de l'ADEME à Angers ;
→ mise en place d'une « bourse interne carbone » : à chaque fois que le train est préféré à l'avion, l'équipe concernée voit son budget de fonctionnement abondé ;
→ mise en place d'un forfait Mobilité durable, incluant l'indemnité kilométrique vélo ;

→ déploiement de bornes de recharge électrique sur les sites ;
→ extension du télétravail et flexibilisation de son usage ;
→ à l'étude : un projet de compensation des émissions liées aux déplacements pour financer des dispositifs de séquestration du carbone par la forêt.





L'ADEME

En 2010, l'État créait le Programme d'investissements d'avenir (PIA) : un programme inédit et novateur pour stimuler l'innovation et l'investissement en France. Opérateur du PIA, l'ADEME en a porté 2 actions phares : « Démonstrateurs de la Transition énergétique et écologique » et « Véhicules et transports du futur » avec pour but d'accompagner les entreprises pour la mise sur le marché de solutions innovantes en faveur de la transition écologique. En 2020, l'ADEME en a fait l'évaluation. Elle la partage ici.



LES 3 OBJECTIFS DU PIA-ADEME



1. Promouvoir le développement des technologies et organisations innovantes en faveur de la transition écologique



2. Favoriser les partenariats en matière d'innovation et l'émergence de filières industrielles



3. Augmenter le niveau de protection de l'environnement.

LES ENSEIGNEMENTS:

→ Une augmentation des dépenses privées de R&D en complément des aides publiques apportées.

→ La création de nouveaux partenariats, y compris public/privé, qui se maintiennent au-delà des projets.

→ Un niveau élevé de réussite technique des projets soutenus (plus de 8 projets sur 10).

→ Un soutien décisif à une offre technologique à fort potentiel environnemental mais à niveau de risque commercial élevé.

→ Des bénéfices environnementaux qui restent toutefois suspendus aux ventes effectives!

Engager tous les acteurs dans une démarche de changement est un des piliers phares de la stratégie RSE de l'ADEME. À cette fin, il convient de mieux tenir compte de la diversité des cibles avec des messages qui les interpellent.

ET LA PUBLICITÉ DANS TOUT ÇA ?

Cette ambition est à rapprocher de la question plus globale du rôle de la publicité dans la transition environnementale. Débattue en particulier par la Convention citoyenne pour le climat avec l'objectif de « réduire les incitations à la surconsommation », les enjeux sont présentés dans l'article de Pierre Galio, Chef du service Consommation et Prévention sur The Conversation: « Publicité: prendre sa part dans la transition écologique ».*



À nouveau monde, nouveaux récits ?

Parmi les leviers à mobiliser pour faire avancer la transition écologique, il en est un très puissant: les récits! Depuis l'Antiquité, ils modèlent nos sociétés et notre relation à la planète.

C'est pour cette raison que « l'écriture des mythes fondateurs d'un monde plus juste et plus souhaitable » s'impose aujourd'hui comme un enjeu capital pour susciter l'engagement en éveillant notre imaginaire. Un enjeu auquel la création de « La fabrique des récits », sous l'impulsion de

Sparknews et dont l'ADEME est partenaire fondateur, devrait apporter un soutien fort. **Pensé comme un lieu de réflexion pour engager les acteurs de la création** (scénaristes, producteurs pour la télévision, bédéastes, artistes plasticiens, créateurs de jeux video...), ce collectif entend créer, développer, produire et diffuser les récits d'un avenir souhaitable. Des rendez-vous, des articles, des conseils sont à découvrir sur leur site: fabriquedesrecits.com.



Pour une coopération plus étroite entre acteurs de l'ESS et de la transformation écologique!

ESS et transition écologique ont partie liée! Pionniers d'une nouvelle vision de l'économie, les acteurs de l'économie sociale et solidaire disposent souvent d'une sensibilité plus aigüe au regard des défis environnementaux à relever. Mais au-delà de cette sensibilité, **l'ESS est déjà largement représentée dans des secteurs en lien direct avec la préservation de l'environnement et des ressources**: gestion des déchets et réemploi, énergies renouvelables participatives, mobilité inclusive ou agriculture biologique...

Pour soutenir ce rapprochement de raison et de passion, et parce que la transition écologique de la société ne peut réussir que si elle est solidaire, l'ADEME

a accéléré ses actions à destination des acteurs de l'ESS:

→ en lançant le 1^{er} appel à manifestations d'intérêt pour des contrats à impact social (CIS) dans le domaine de l'économie circulaire, en lien avec la secrétaire d'État à l'ESS en septembre 2020;

→ en mettant en place un dispositif d'urgence pour accompagner les associations dédiées au réemploi et à la réutilisation les plus impactées par la crise. L'ADEME a ainsi alloué un budget de 9,5 millions d'euros à ce dispositif, ce qui a permis à titre indicatif d'aider plus de 300 structures en 2020;

→ en participant au fonds de secours ESS avec Initiative France qui a per-

mis de verser une aide exceptionnelle de 5 000€ aux petites structures de moins de 4 salariés;

→ en signant des accords spécifiques au niveau territorial, tel que l'accord passé entre la Chambre Régionale de l'ESS et l'ADEME Ile-de-France qui vise notamment à accompagner la structuration et le développement d'activités pérennes sur ce champ énergétique et environnementale par les acteurs de l'ESS;

→ en renforçant ses actions communes avec les grands réseaux tels que Emmaüs et ESS France à travers par exemple la signature de partenariats entre les directions régionales de l'ADEME et les chambres régionales de l'ESS.





Le nouveau rôle de l'ADEME dans le suivi des filières REP

Introduit pour la première fois dans la loi en 1975, le principe de la Responsabilité élargie du producteur (REP) est une innovation française. Le système en est simple : les producteurs, – c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits – peuvent être rendus responsables du financement et de l'organisation de la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie.

En France, ce sont plus d'une vingtaine de filières qui sont concernées par ce système. En même temps qu'elle étendait le nombre de filières couvertes (jouets, articles de bricolage, de sport, huiles minérales, produits de tabac...), la loi AGEC a redéfini la régulation du système en conférant à l'ADEME un rôle de pilote en matière de suivi et d'observation des filières pour :

- réaliser les études nécessaires pour agréer les éco-organismes et fixer les objectifs des filières ;
- analyser les données nécessaires au suivi de ces objectifs ;
- gérer les informations relatives au respect des obligations des producteurs et des éco-organismes.

L'agence devient aussi l'autorité administrative prévue par la loi pour assurer le suivi des filières REP. Pour financer ces travaux, elle percevra une redevance versée par les éco-organismes, dont le montant sera fixé par le ministre de tutelle.

La transition écologique : également un enjeu de santé !

L'ADEME

Décrypter les liens entre environnement et santé s'impose comme une question-clé de notre siècle. Une question particulièrement d'actualité à la suite d'une année marquée par la pandémie de Covid-19 et les interrelations toujours plus marquées entre biodiversité et santé humaine. Alors, comment s'est mobilisée l'ADEME ?

23%

des décès et 25% des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux*



L'APPEL À PROPOSITIONS DE RECHERCHE IMPACTS

L'ADEME a lancé un appel à propositions de recherche pour mieux connaître l'impact des mélanges de polluants. Il peut s'agir des effets toxiques aigus et chroniques, cancérigènes, génotoxiques ou autres, sur toutes les cibles, homme, écosystèmes et organismes des écosystèmes terrestres et aquatiques, etc..



UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC L'ANSES

En février 2020, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Arnaud Leroy et Roger Genet, Directeur général de l'Anses, signaient un accord-cadre pour renforcer leurs collaborations. L'objectif ? Intégrer les questions de santé humaine dans les travaux scientifiques et les développements de solutions en matière de lutte contre le changement climatique ; avec 4 domaines prioritaires : Qualité de l'air, Bioéconomie et alimentation, Sites pollués et Economie circulaire !



UNE CONTRIBUTION AU 4^E PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

Visant à prévenir les risques sanitaires liés à la dégradation de l'environnement (qualité de l'air intérieur, exposition aux produits chimiques, aux ondes, au bruit etc.), le PNSE4 a été présenté à l'automne par les ministres de la transition écologique et de la Santé. L'ADEME y contribuera activement.



« La transition écologique est un processus social complexe »

Sophie Dubuisson-Quellier, Présidente du conseil scientifique de l'ADEME

Composé de 15 membres, nommés pour 5 ans, le conseil scientifique de l'ADEME est une instance-clé de la gouvernance de l'agence. Rencontre avec sa présidente, la sociologue Sophie Dubuisson-Quellier.

Quel est aujourd'hui le rôle du conseil scientifique ?

Sophie Dubuisson-Quellier : Il a pour mission d'orienter la politique scientifique de l'ADEME. Depuis son dernier renouvellement en 2018, il comporte une forte dimension interdisciplinaire. Les enjeux scientifiques de l'agence vont en effet bien au-delà des domaines techniques et prennent aujourd'hui en compte les aspects sociaux, économiques et politiques.

Quels sont les travaux du conseil ?

S. D.-Q. : L'un des exercices importants consiste à formuler des recommandations sur les orientations de l'ADEME en matière de RDI, ainsi que sur la programmation annuelle de la recherche et sa réalisation. Le conseil peut également être mobilisé sur des projets plus ponctuels, comme pour le projet d'étude prospective « énergies-ressource 2050 » par exemple. Mais on peut aussi envisager que le conseil scientifique se donne un agenda de travail pour la durée de son mandat, afin de constituer un lieu de réflexion sur des enjeux scientifiques de long terme.

Quelles sont à vos yeux les thématiques prioritaires pour faire avancer la transition écologique ?

S. D.-Q. : La transition écologique est un processus complexe et social. On s'intéresse bien évidemment à la manière dont les individus vont s'adapter en changeant leurs modes de vie. Mais plus fondamentalement, il s'agit de comprendre comment nos sociétés vont opérer les changements

institutionnels qui vont les conduire sur des trajectoires bas-carbone. Quels moyens vont-elles se donner pour changer leurs rapports aux techniques ? Comment vont-elles recomposer les modèles économiques pour articuler des formes de sobriété énergétique avec des objectifs de bien-être ?

Il est aujourd'hui nécessaire de penser ces transitions dans une perspective globale, holistique ; une perspective qui engage des enjeux majeurs de gouvernance et de redéfinition des indicateurs qui servent aujourd'hui à orienter les décisions publiques et mesurer ce qui compte vraiment. On parle ici de transformations profondes de l'économie et des institutions.

Concernant vos propres champs de recherche, comment se connectent-ils à la transition écologique ?

S. D.-Q. : Je travaille en sociologie économique sur la fabrication sociale des comportements économiques. J'ai étudié les alternatives cherchant à organiser autrement la production et la consommation. Sujets confidentiels il y a vingt ans, ils sont devenus essentiels pour comprendre comment expérimenter d'autres modèles.

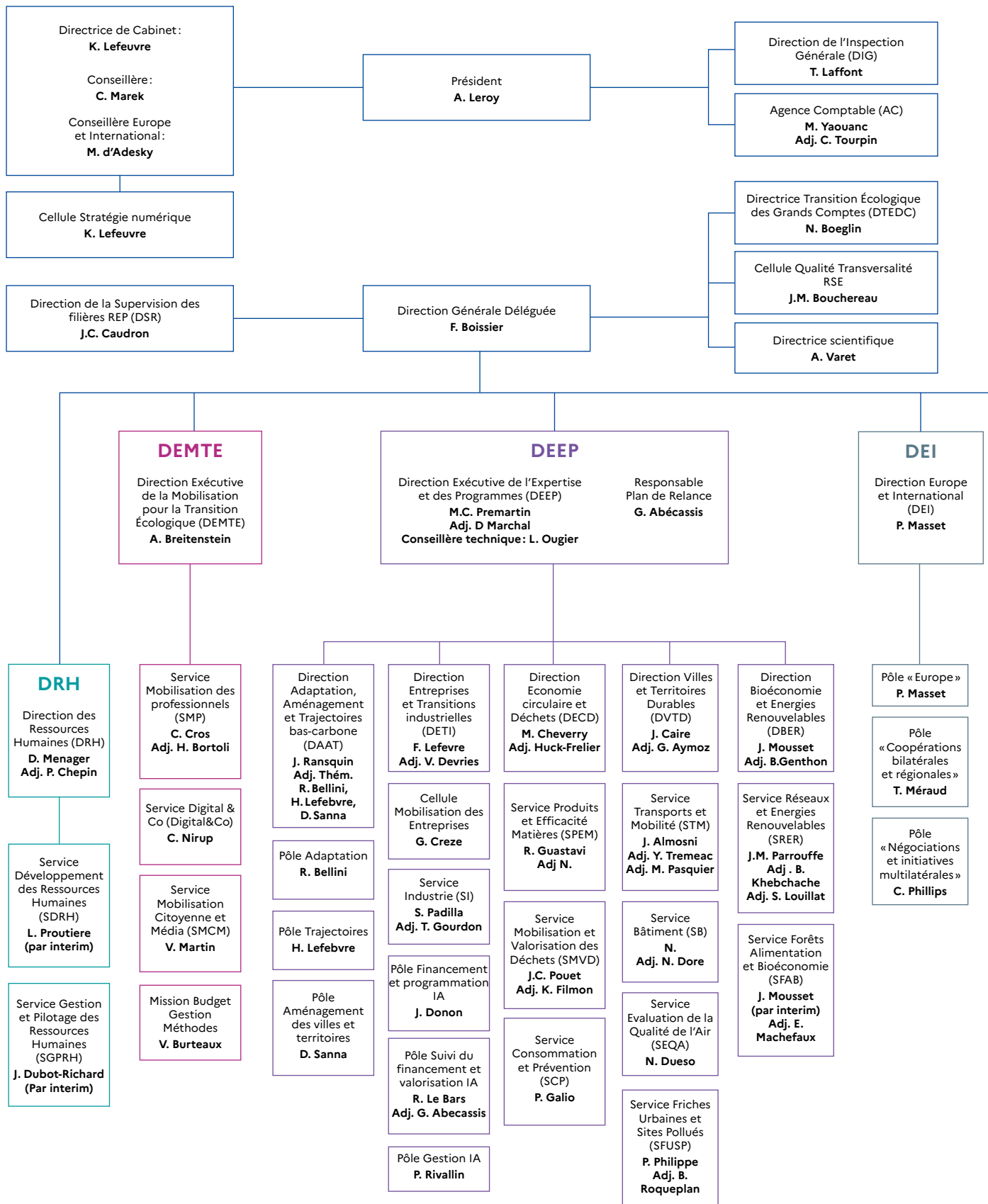
Aujourd'hui, je travaille sur les interactions entre interventions des pouvoirs publics, des entreprises et des organisations militantes, sur des objectifs de bien commun tels que l'environnement ou l'alimentation. On y voit à l'œuvre les mécanismes du changement social nécessaires aux transitions écologiques, mais aussi certains verrous.

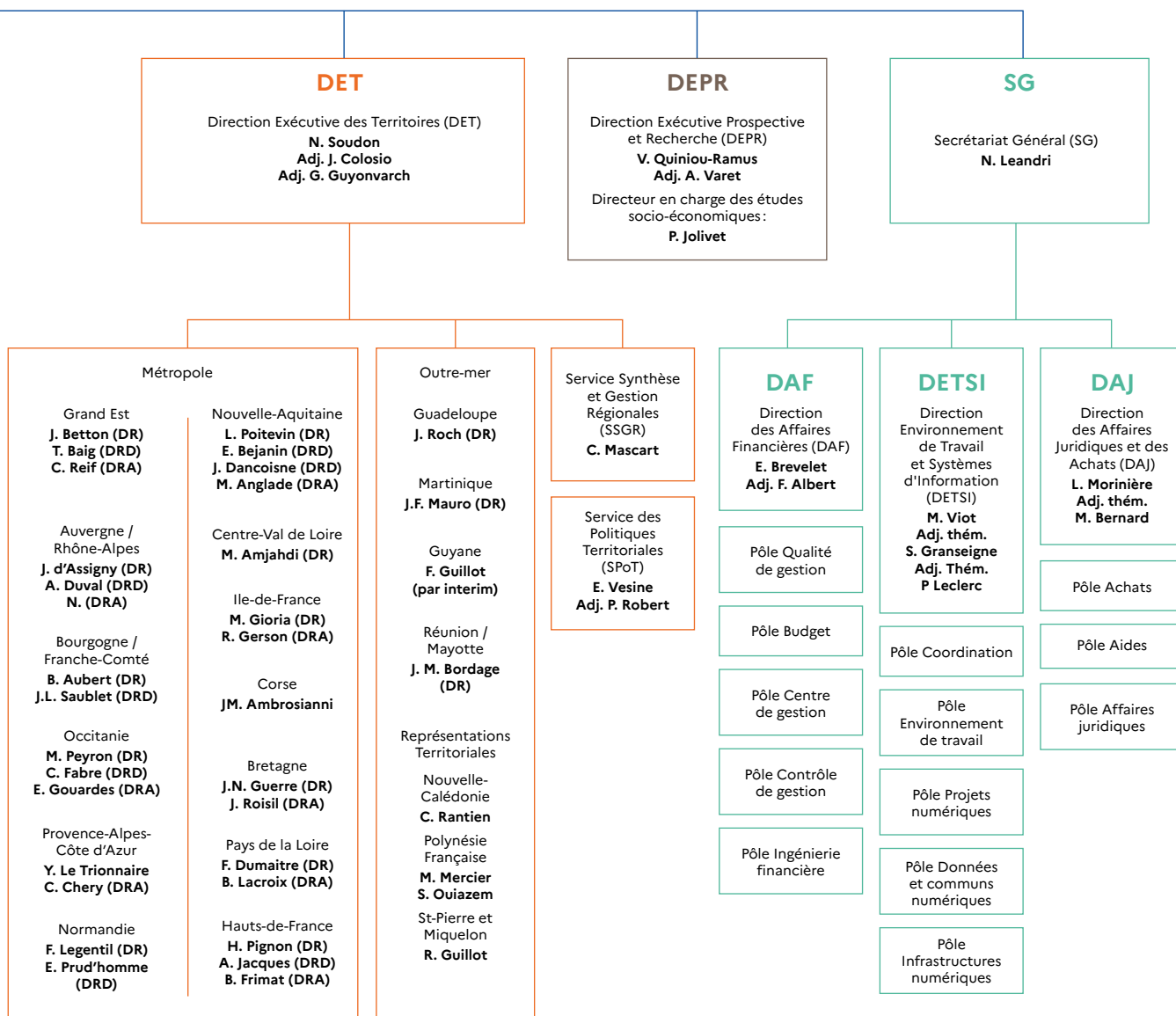


BIO EXPRESS

Directrice de recherche au CNRS, membre notamment du Haut Conseil pour le climat, du conseil scientifique de l'INRAE, Sophie Dubuisson-Quellier conduit des travaux en sociologie économique sur la façon dont les conduites économiques des consommateurs sont façonnées par les interventions des entreprises, des mouvements sociaux et de l'État. Elle a notamment publié « Gouverner les conduites » aux Presses de Sciences Po.

Organigramme de l'ADEME au 1^{er} janvier 2021





**Ce document est édité par le Service Mobilisation Citoyenne
et Médias de l'ADEME.**

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Crédits photo: ADEME, ALEC GPSO Energie, Jean Chiscano, Getty Images,
Olivier Lafranchi, Unsplash, Damien Valente

Conception éditoriale et graphique: bearideas

Impression: Imprimé sur du papier recyclé Ecolabel européen en France -
Imprimerie de la Centrale à Lens, 62300 Lens



Brochure réf. 011451

ISBN: 979-10-297-1761-1 - Avril 2021

Dépôt légal: ©ADEME Éditions, Avril 2021



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Suivez les actualités de
l'Agence et de la transition
écologique en vous abonnant
à ADEME MAGAZINE sur
→ infos.ademe.fr



Découvrez la plateforme AGIR, porte d'entrée
vers les conseils et les services de l'ADEME.

Elle propose des solutions concrètes à tous les
citoyens, acteurs économiques et territoires
qui veulent agir pour la transition écologique :
contenu personnalisé, dépôt de projets pour
financement, expertise, solutions et retours
d'expérience.

→ agirpourlatransition.ademe.fr

011451



52histoires2020.ademe.fr

